

Auvergne-Rhône-Alpes

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

P. 4-5 : Plan France Relance :
la LPO AuRA lauréate pour 3 projets

P. 11 : Une histoire de circaète

P. 13 : Le brame du cerf : vive l'amour !

Rejoignez l'aventure LPO Info !
Nous recherchons un-e secrétaire de rédaction.
Contact : clarisse.novel@lpo.fr



Étang du Petit Coquet © Jean-Baptiste Decotte



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Renard roux © Fabrice Cahez

Soyons fiers d'observer, d'écouter, de photographier et de dessiner la nature seul, à deux, en famille, avec des amis ou des promeneurs rencontrés au fil des chemins.

Cette nature est un bien commun que la LPO s'est donné pour mission de mieux connaître et mieux protéger pour le plus grand nombre.

La nature n'est jamais aussi belle qu'avec les chants des oiseaux, les jappements des renards ou le hurlement des loups.

Les chasseurs assurent aimer la nature et vouloir la protéger. Comment peut-on dire cela en portant un fusil ou un arc qui tuent ? Ils communiquent tous azimuts sur les réseaux sociaux pour vanter ce loisir.

La LPO combat tous les excès de la chasse par l'information, la sensibilisation, le plaidoyer et en dernier recours devant les tribunaux. Elle gagne pour arrêter les chasses dites traditionnelles comme celles à la glu. Elle gagne pour arrêter la chasse d'espèces en mauvais état de conservation comme la tourterelle des bois ou le lagopède alpin.

La LPO AuRA a décidé de porter plainte, comme d'autres associations, contre les arrêtés préfectoraux qui autorisent encore la chasse du blaireau, la période complémentaire en mai et juin et la vénerie sous terre. Encore une tradition cruelle digne du Moyen-Âge. Ce sont 11 plaintes que nous avons déposées auprès des tribunaux administratifs de notre région.

La LPO AuRA milite pour un dimanche sans chasse. Tout citoyen doit avoir le droit de se promener librement et sereinement dans la nature. La chasse est un sport dangereux, des accidents se produisent chaque année : 141 victimes lors de la saison de chasse 2019-2020 (source OFB) et 11 accidents mortels.

La LPO AuRA demande l'arrêt de la chasse dans les réserves naturelles nationales et régionales ou au moins sa limitation aux seules espèces chassables nécessitant régulation pour dégâts avérés et justifiés.

Pour protéger la nature, selon le sondage de l'IFOP du 21 mai 2021, les associations sont de très loin l'acteur auquel les Français font le plus confiance (57% font confiance en priorité à ces acteurs), bien avant les pouvoirs publics (10% font confiance aux élus, 7% à l'Etat).

Alors, continuons sur cette voie sans jamais renier nos convictions et nos valeurs humanistes et faisons-le savoir.

Je termine cet édit par un clin d'œil à notre délégation territoriale Auvergne qui fête cette année ses 50 ans.

Bravo à son Président Christian Bouchardy, aux bénévoles et salariés qui l'entourent !

Marie-Paule de Thiersant, Présidente de la LPO AuRA

Sommaire

- 3 • La LPO AuRA militante
- 4 • Le temps fort de la LPO AuRA
- 6 • Les nouvelles des délégations territoriales
- 10 • Les groupes régionaux
- 11 • La vie du centre de soins
- 11 • Le comité juridique
- 12 • Campagne de protection d'espèces

- 13 • Quel oiseau observer ?
- 13 • L'espèce du trimestre
- 14 • L'Assemblée générale 2021
- 14 • Le Conseil national de la LPO France
- 15 • Conseils au jardin
- 15 • Zoom sur un Refuge LPO

⚡ COUP DE GUEULE

Stupeur et colère : deux gypaètes empoisonnés au cœur du Parc National de la Vanoise

Le 22 avril 2021, un adulte et son jeune ont été retrouvés morts dans leur nid, au-dessus du monolithe de Sardières dans le PN de la Vanoise, commune de Val-Cenis

La LPO salue le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne de Modane et du Détachement Aérien de la Gendarmerie qui ont récupéré les 2 cadavres sur leur nid.

La LPO France a immédiatement déposé une plainte pour destruction d'espèces protégées.

Les craintes se sont révélées fondées : les gypaètes ont été empoisonnés. Dans le même secteur et à la même date, d'autres cadavres d'animaux ont aussi été retrouvés, dont deux loups. Sans doute pure coïncidence, la justice enquête. Les auteurs seront-ils retrouvés et jugés ?



Gypaète barbu © Lionel Tassan

Tous les adhérents de la LPO (60 000) attendent.

Ces faits nous rappellent un autre dossier au sujet de l'empoisonnement volontaire de 7 vautours (6 vautours fauves et 1 vautour moine) le 2 juillet 2013 sur la commune de Pontamafrey-Montpascal. Cette enquête a été classée sans suite !

Grâce à la LPO, les gypaètes, les vautours fauves et moines sont revenus dans les Alpes au fil des nombreuses opérations de réintroduction soutenues par les associations et les PNR et grâce à la générosité de nombreux donateurs.

Ne laissons pas des criminels tuer la nature.

♥ COUP DE CŒUR

Victoire pour le lagopède alpin

Le 29 avril 2021, le tribunal administratif de Grenoble a annulé sur le fond les deux arrêtés préfectoraux qui autorisaient la chasse du Lagopède alpin en 2020 en Haute-Savoie et en Isère.

Ces jugements sont conformes aux deux jugements déjà rendus en référé le 16 novembre 2020.

En Haute-Savoie, le tribunal administratif a rappelé que le lagopède alpin se trouve dans un état de conservation défavorable et que le préfet a commis une erreur manifeste d'appréciation en autorisant sa chasse sur le territoire « Préalpes du Nord », alors que l'indice de reproduction (nids garnis contenant des œufs ou des poussins vus ou entendus) est inférieur à 0,4.

Pour l'Isère, l'annulation est partielle : le tribunal n'a pas suivi les conclusions du rapporteur public qui soutenaient l'annulation totale de l'arrêté.



Lagopède alpin © Sylvain Chapuis

La LPO AuRA avait demandé pour le « Massif des Alpes du Nord Orientales » la communication des données brutes des comptages effectués par les chasseurs, estimant qu'elles étaient sujettes à critique. Ces données ne lui ont pas été communiquées.

La LPO AuRA continue son combat : elle demandera la communication de toutes les données brutes des comptages effectués par les chasseurs et fera faire des analyses statistiques par des scientifiques indépendants.

TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDÉO



Votre interlocuteur : M. Gilles CORSAND
contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67 • www.optiquetondeur.com

› TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
› PHOTO NUMÉRIQUE & ARGENTIQUE
› SPÉCIALISTE DIGISCOPIE





Le temps fort de la LPO AuRA

Plan France Relance : la LPO AuRA lauréate pour 3 projets

En décembre 2020, l'État Français a publié un large appel à projets nommé « *Plan France Relance* », dont une catégorie soutenait les projets en faveur de la biodiversité : « *restauration écologique et aires protégées* ».

Cet appel à projet a, entre autres, été motivé par le contexte de crise sanitaire qui rappelle que nos sociétés sont tributaires d'une nature en bon état dont elles tirent leurs ressources essentielles (eau, alimentation, santé). Cette crise met en exergue le besoin de nature des populations et leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques environnementales. Or, les organismes de gestion et de restauration des écosystèmes sont fortement dépendants des financements publics et la crise a par ailleurs conduit à une baisse conséquente de l'activité.

Dans ce cadre, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a présenté trois projets d'envergure... qui ont été retenus ! Pour une demande de soutien avoisinant le total de 480 000 €, voici les trois projets lauréats.

La Réserve Naturelle Nationale de la grotte de Hautecourt (Ain)

La RNN de la grotte de Hautecourt se situe dans l'Ain. En surface, 10,1 hectares constituent cet espace naturel protégé créé en 1980 en raison de la présence de nombreuses espèces d'invertébrés troglobies (ne vivant qu'en milieu souterrain) représentatives de la faune cavernicole jurassienne.

Dans les années 1960, le laboratoire d'écologie souterraine de l'université Lyon 1 a souhaité utiliser la grotte de Hautecourt comme site d'étude privilégié. La sécurisation de la grotte (pour la sécurité des personnes et la protection des habitats et des espèces sensibles en présence) s'est avérée nécessaire. La fermeture a été progressive par l'installation d'une grille à l'entrée en 1962 puis d'un filet en 2012 en guise de protection physique complémentaire.



RNN Ain, grille avant intervention



RNN Ain, grille après intervention

La LPO AuRA, gestionnaire de la RNN depuis 2013, a constaté que la succession de filets depuis les années 1960 avait fortement contraint sinon interdit l'accès de la grotte aux chiroptères selon les tailles de mailles, mais la protection actuelle ne garantit pas non plus complètement l'absence d'intrusions (la grotte est fermée au public). La grotte étant un Site Classé (depuis 1909), il convient aussi d'améliorer l'aspect paysager et esthétique.

Le projet présenté dans le cadre du Plan France Relance propose de garantir la protection de la grotte par le changement de grille, qui faciliterait le passage de la faune (chiroptères, oiseaux, mammifères, herpétofaune, invertébrés). Il est aussi prévu d'actualiser la signalétique (en surface) et mettre en œuvre de nouveaux supports numériques (visite virtuelle en 3D sur le web) pour faire connaître la grotte et ses enjeux au grand public.

Le lézard ocellé dans le Cantal Vallée du Lot (Cantal)

Le lézard ocellé, plus grand lézard européen, est une espèce emblématique des milieux de type méditerranéen. Considéré comme « vulnérable » sur la liste rouge nationale, il a fait l'objet d'un Plan National d'Actions de 2012 à 2016. Au niveau régional, l'Auvergne se trouve en limite nord de son aire de répartition. Il n'y est connu que dans le sud-ouest du Cantal : sur les coteaux calcaires thermophiles du bassin de Maurs mais aussi dans les gorges du Lot, où il trouve des milieux ouverts et des gîtes essentiellement artificiels : murets, jardins, cimetières... Cette vallée joue un rôle de corridor écologique indispensable à sa préservation dans ce secteur, en limite de son aire de répartition.

À travers ce projet, la LPO AuRA souhaite mettre en place diverses actions :

- prospections ciblées pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce dans le Cantal,
- création et restauration d'ouvrages en pierre-sèche pour augmenter l'offre d'habitats,
- chantier d'ouverture de milieux,
- création d'outils de communication à destination des habitants, élus, agriculteurs, pour faire connaître le lézard ocellé et sensibiliser à sa protection,
- lutte contre la déprise agricole en accompagnant l'installation d'agriculteurs dans les secteurs favorables au lézard ocellé pour maintenir les milieux ouverts.



Lézard ocellé © Romain Riols

Les étangs du Grand Albert et du Petit Coquet (Isère)

Dans le Nord Isère, le massif des Bonnevaux abrite une biodiversité riche et exceptionnelle : 148 espèces patrimoniales sont présentes (amphibiens, reptiles, chiroptères, mammifères, odonates et oiseaux). On recense 58 espèces d'odonates, soit près de 80% des espèces observées en Isère et plus de 60% des espèces présentes en France.

La faune et la flore profitent ici d'une zone humide rarissime : l'étang du Petit Coquet (1 ha), connu comme étant l'un des plus riches du massif du point de vue des espèces qu'il accueille. En effet, c'est l'un des seuls étangs d'Auvergne-Rhône-Alpes où l'on retrouve trois espèces très rares et protégées de leucorrhines (espèces de libellules).

Juste à côté se trouve l'étang du Grand Albert, le plus grand étang forestier de l'Isère (environ 17 ha).

En 2008, la digue du Grand Albert s'est rompue, provoquant la vidange de l'étang. Les propriétaires ont alors signé en septembre 2018 un contrat d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec la LPO AuRA qui a ainsi acquis la maîtrise d'usage pour 99 ans, garantissant la préservation du site, notamment à travers l'organisation de travaux d'envergure pour restaurer le Grand Albert.



Étang du Grand Albert © Jean-Baptiste Decotte

Ces travaux, indispensables pour préserver la biodiversité présente, seront réalisés en plusieurs phases, la première étant la restauration de la digue qui permettra la remise en eau de l'étang du Grand Albert pour créer une zone humide patrimoniale de 17 hectares avec des centaines d'espèces protégées.

La suite des travaux concernera entre autres l'entretien du Petit Coquet pour le maintenir dans son état actuel optimal en termes de biodiversité.

La LPO AuRA souhaite ici remercier les membres de la SCI du Grand Albert.



Étang du Petit Coquet © Jean-Baptiste Decotte

Merci à tous les **salariés et bénévoles** qui ont porté ces projets !



Petit murin © Yoann Peyrard



Les nouvelles des délégations territoriales

Délégation territoriale Ain

Un nouvel outil d'éducation à l'environnement en Dombes

La Dombes, avec ses 850 étangs en eau et ses 286 espèces d'oiseaux, constitue en toute saison un des territoires les plus riches de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'avifaune.

Pourtant, malgré cette richesse, la LPO dans l'Ain a toujours été éloignée des affaires Dombistes qui se traitaient le plus souvent entre pisciculteurs, chasseurs et grands propriétaires terriens. Mais le travail de longue haleine mené par la délégation territoriale de l'Ain pour rentrer dans le jeu des acteurs qui comptent en Dombes porte enfin ses fruits. Grâce à un financement Leader, nous avons conçu une malle pédagogique intitulée « *Le petit Dombiste* ».

Différents jeux, outils et panneaux de présentation permettent de faire découvrir le fonctionnement des étangs d'un point de vue écologique et socio-économique, les différents acteurs impliqués dans la gestion de cet écosystème et, bien sûr, son incroyable biodiversité ainsi que les problèmes spécifiques qui menacent son état de conservation.

La malle, qui existe en 6 exemplaires, a été inaugurée sur un bord d'étang en septembre. Ce nouvel outil d'éducation à l'environnement permettra de faire prendre conscience de la richesse de leur territoire aux Dombistes, particulièrement aux nouveaux habitants.

On apprécie et on ne protège que ce que l'on connaît !

Paul Brunet



Malle pédagogique © Paul Brunet

Délégation territoriale Auvergne

La Réserve Naturelle du Val d'Allier se dévoile !

Faire connaître, rendre accessible, accueillir, faire découvrir la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier... Tels sont les objectifs de la Réserve. Située à proximité de Moulins, elle est gérée par la LPO AuRA ainsi que l'ONF depuis sa création en 1994.



RNVA © Christian Oberto

Afin d'améliorer son attractivité et de valoriser ce patrimoine naturel d'exception, des points d'entrée ont été choisis pour être valorisés et rendus plus accessibles au public. Des aménagements sur sites ainsi que des documents de communication, dont une carte interactive, ont été réalisés, permettant au public de découvrir toute la richesse que la Réserve du Val d'Allier a à offrir.

Opérationnelle depuis cet été, la Réserve vous accueille sur l'ensemble de son territoire : parking, aires de pique-nique, sentiers, point de mise à l'eau pour les embarcations légères, panneaux d'information et panneaux pédagogiques, signalétique routière... Sa carte interactive vous fait bénéficier d'informations en temps réel sur les points de vigilance ou d'intérêt, permettant une visite sécurisée.

Tout est ainsi réuni pour explorer la Réserve du Val d'Allier et profiter de tous les bienfaits d'une nature préservée.

Magali Germain

Délégation territoriale Drôme-Ardèche

Le Safari de Peaugres est devenu Refuge LPO

Pour le Safari de Peaugres, devenir Refuge LPO était dans les cartons depuis quelque temps. Ce n'était pas évident, le sujet étant sensible...

Grâce au travail conjoint des équipes du Safari et de la LPO AuRA délégation Drôme-Ardèche, un solide dossier a pu être monté et a obtenu l'approbation des instances territoriales, régionales et nationales. Il est ainsi devenu, le 3 juillet dernier, le troisième parc animalier de France labellisé Refuge LPO.

Au gré de la visite, on longe la pension pour cigognes accidentées, incapables de voler ; elles vous raconteront les dangers qu'elles ont affrontés. Au-dessus d'elles, des hérons opportunistes se sont installés et ne se gênent pas pour leur chaparder de la nourriture !

Dans l'espace "Gitaki", le visiteur est invité à s'imprégner de la biodiversité qui l'entoure en se glissant dans la peau d'un animal pour mieux connaître son mode de vie et les risques qui ponctuent sa vie quotidienne.

Le parc ne partait pas de zéro : depuis une dizaine d'années, sous l'impulsion de sa directrice, madame Vitaud, il s'emploie à une gestion de l'espace qu'il occupe en préservant au mieux la nature : végétation laissée en libre évolution, pose de nichoirs, absence de pesticides, gestion de l'eau... Inventaires et animations en commun y ont déjà eu lieu.

Louis Granier



Le Safari de Peaugres, le jour de sa labellisation Refuge LPO

Délégation territoriale Isère

Le Domaine universitaire de Grenoble devient Refuge LPO Collectivités

La LPO de l'Isère se réjouit de la récente signature de la convention « Refuge LPO » avec l'Université Grenoble Alpes, qui s'étendra sur les 180 hectares du Domaine universitaire.



Domaine universitaire de Grenoble

D'une durée de 5 ans, cette labellisation vise à préserver et enrichir la biodiversité présente sur le site et à impliquer les étudiants et chercheurs grâce à la réalisation d'un diagnostic des espèces présentes et la mise en place d'aménagements et de modes de gestion spécifiques favorables à la faune et à la flore.

Le site dispose déjà de milieux très variés, propices au développement de nombreuses espèces : du bâti, évidemment, mais aussi des milieux boisés, des prairies à orchidées, des pelouses, des arbres à cavités...

Ainsi, des espèces peu communes y ont déjà été observées, comme le gobemouche gris, la huppe fasciée ou le loriot d'Europe. Le pic vert, le pic épeiche, le faucon crécerelle, la couleuvre à collier, les tritons palmés et alpestres et le lucane cerf-volant fréquentent aussi le campus.

Avec le Domaine universitaire de Grenoble, la LPO labélise son plus grand Refuge LPO Collectivités et voit ainsi la surface de Refuges LPO passer à plus de 1000 ha dans le département de l'Isère. Une excellente nouvelle pour la biodiversité !

Clarisse Novel

Délégation territoriale Loire

45 bénévoles mobilisés pour La Sapia

Cela va faire 10 ans que la LPO de la Loire a acheté 12 hectares sur les hauteurs du massif du Pilat, au lieu-dit « La Sapia ».

Devenir propriétaire de ce terrain n'était pas au départ un projet envisagé par le conseil d'administration de la LPO Loire, mais l'opportunité et le prix abordable nous ont fait franchir le pas.

L'élaboration d'un plan de gestion et sa mise en œuvre ont permis une dynamique forte des bénévoles, incitant ces derniers à des actions concrètes de protection de la nature. Pour conserver les zones ouvertes, nous avons opté pour la mise en pâturage en été de quelques vaches bretonnes et ânes de Provence, espèces très rustiques, ceci depuis 2016, année de la première expérience.

Bien d'autres travaux ont été effectués : pose de nichoirs, éclaircie d'une sapinière pour favoriser la pousse d'autres essences, création d'une pièce d'eau (devenue une zone importante de reproduction de grenouilles rousses), passage d'un rouleau brise-fougères tracté par un cheval pour diminuer leur expansion...

Cette expérience réussie montre combien nos adhérents et sympathisants sont demandeurs d'actions concrètes. Le groupe des bénévoles compte maintenant plus de 45 membres et chacun s'est mobilisé à tour de rôle une nouvelle fois pendant tout l'été 2021 pour agir et protéger la nature sur « leur » terrain de La Sapia.

Bertrand Montagny



Bénévoles Sapia © Josselyne Monchal

Délégation territoriale Rhône

Run for Planet not for you

Cette manifestation était organisée par Ethics Event à Lyon, Bordeaux et Paris.



Run for planet © Lison Valier

Elle avait pour objectifs à la fois de collecter des dons pour 4 associations engagées pour la préservation de la biodiversité et de la nature, dont la LPO, et de permettre aux participants d'aller à la rencontre de ces associations pour découvrir plus en détail leurs actions et comment les soutenir tout au long de l'année.

Malgré la crise sanitaire qui a obligé les organisateurs à restreindre le nombre de participants, au total il y a eu 2448 inscrits, dont 568 à Lyon, au parc de Miribel Jonage.

Les deux objectifs des organisateurs ont été atteints :

- La LPO a reçu un chèque de 1704 €
- Environ 60 personnes (uniquement des coureurs, l'entrée du « village » leur étant réservée) sont venues à notre stand pour s'informer sur nos actions, le bénévolat et faire des achats.

Les deux co-fondatrices de la Run for Planet, Louise et Mélanie, étaient ravies d'accueillir les équipes bénévoles de la LPO sur les villages associatifs à Lyon, Paris et Bordeaux et sont prêtes pour une seconde édition sans contrainte de limitation des participants.

Ghislaine Nortier

Délégation territoriale Savoie

Prospections de l'effraie des clochers

La LPO en Savoie, par l'intermédiaire de son réseau d'observateurs, est un acteur reconnu de la connaissance naturaliste par les décideurs du Contrat vert et bleu*.

Le territoire Cœur de Savoie, à la croisée des corridors biologiques reliant les massifs des Bauges, de Belledonne et de la Chartreuse, a inclus dans ses préoccupations un programme d'inventaires.

Parmi les espèces ciblées, l'effraie des clochers a retenu l'attention. Elle utilise les milieux de polyculture et d'élevage, caractéristiques de ce territoire, liens entre les trois massifs.

Le groupe bénévole, ouvert à la participation des habitants, s'est constitué en 2020. Si la priorité des prospections concerne ce territoire, l'expérience acquise permettra d'élargir notre champ d'action.

Nous avons pu bénéficier des expériences de l'Isère et de la Haute-Savoie, mais il serait intéressant, par le contexte géographique, d'étendre ce travail aux secteurs limitrophes du département de l'Ain.

Pour améliorer nos connaissances sur cette espèce et pour la protéger, nous lançons un appel à témoins concernant tout indice récent ou ancien de présence d'effraie des clochers près de chez vous. N'hésitez pas nous contacter : savoie@lpo.fr

Dominique Secondi et Thomas Bredel

*La Trame Verte et Bleue (TVB) d'un territoire est l'ensemble des milieux où les espèces vivent (réservoirs de biodiversité) et se déplacent (corridors écologiques). Le Contrat vert et bleu vise la préservation et la restauration des milieux, ainsi que l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement.



Effraie des clochers © Thomas Bredel

Délégation territoriale Haute-Savoie

Suivi du faucon pèlerin en Haute-Savoie

L'espèce n'est plus menacée ; le suivi systématique n'est donc réalisé que sur le massif du Salève. Des couples sont contrôlés dans le département : une trentaine est suivie chaque année.



Faucon pèlerin © Christian Aussaguel

En 2008, on comptait 95 couples. L'effectif progresse pour stagner à 108-120 couples en 2015. L'espèce est présente dans toutes les zones de falaises avec des densités parfois élevées : sur les 15 km du massif du Salève, 9 couples se reproduisent, soit 1 couple pour 1,7 km. Sur le massif du Vuache, on trouve 1 couple pour 1,7 à 2 km et sur les falaises en rive droite de l'Arve, 1 couple pour 2 km. Le massif du Vuache est certainement le moins concerné par les perturbations humaines, mais cela ne semble avoir que peu d'influence sur la présence de l'espèce.

Au fil des années, le succès de la reproduction s'est amélioré. En 2008, la productivité moyenne était de 1,57 jeunes/couple. Elle est supérieure à 2 jeunes depuis 2017. Le nombre de jeunes à l'envol est en hausse presque chaque année.

Le suivi alimente le programme Biodiv'sports afin de limiter les dérangements des oiseaux rupestres par la pratique de l'escalade ou du vol libre. La LPO participe à des COPIL Natura 2000 en cas d'ouverture de voies d'escalade ou intervient auprès des grimpeurs en cas de dérangement.

Jean-Pierre Matérac



Les groupes régionaux

Le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (GCRA)

Réunion annuelle du GCRA

Les membres du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (GCRA) se sont réunis en distanciel en avril dernier pour faire le point sur les actualités nationales, régionales et locales.



Petits rhinolophes © Yoann Peyraud

La parole a été donnée aux salariés et bénévoles en charge de la coordination des actions en faveur des chauves-souris sur le territoire, comme les formations, l'installation de gîtes, le suivi des sollicitations, l'organisation de prospections...

À la fin de la réunion, Edouard Ribatto a été élu coordinateur du GCRA à l'unanimité par les membres présents, en remplacement de Cécile Le Garz.

Clarisse Novel

Pour plus d'informations sur le groupe chiroptères, rapprochez-vous de votre LPO locale.

Groupe migration

Où observer la migration ?

Notre région est riche de sites de migration !

Migration pré-nuptiale

- Col de L'escrinet : passereaux, pigeon ramier
- Pierre-Aiguille : cigogne blanche, cigogne noire, rapaces

Migration post-nuptiale

- Col de la Bataille : hirondelles, fringille, tichodrome échelette, venturon montagnard
- Col du Fau : passereaux, faucon crécerelle, épervier d'Europe
- Pas de l'Aiguille : merle à plastron, venturon montagnard, bruant fou
- Col de Baracuchet : grives, pinson des arbres, étourneau sansonnet, tarin des aulnes, pigeon ramier, milan royal
- Défilé de l'Écluse : aigle pomarin, aigle criard, cigogne blanche, cigogne noire, grue cendrée, pigeon ramier, milan royal
- Les Conches : grive musicienne, grive draine, pinson des arbres, tarin des aulnes
- Prat de Bouc : passereaux, pigeon ramier, milan royal

Migration post et pré-nuptiale

- Saint-Maurice-de-Rotherens : buse variable, milan noir, épervier d'Europe

Rémi Métais

Plus d'informations sur : migration.net



Mésange bleue © Rémi Métais

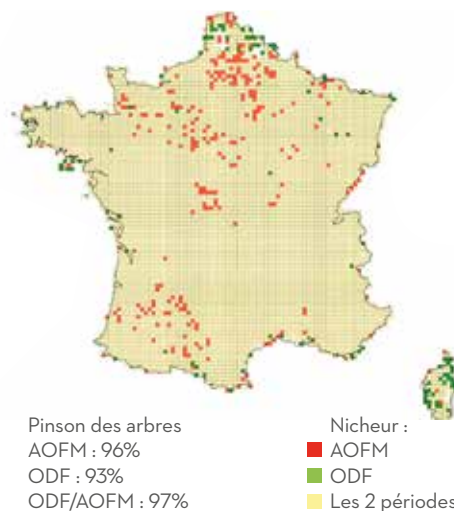
Comité naturaliste

Projet Oiseaux de France : la LPO AuRA montre l'exemple !

Le projet OdF 2021-2024 comprend un volet d'atlas cartographique (oiseauxdefrance.org), des techniques de comptage pour estimer les populations d'oiseaux et des enquêtes complémentaires comme l'étude des limicoles et anatidés (échassiers et canards).

La LPO AuRA a remarquablement bien travaillé : nous sommes une des régions qui a le mieux appliqué la méthode des "points EPOC", malgré les difficultés rencontrées ! La cartographie est aussi démonstrative : l'absence de carrés rouges en AuRA sur la carte ci-dessous montre que nous avons retrouvé le pinson nicheur dans tous les carrés de l'ancien Atlas (AOFM) et même dans d'autres carrés !

François Guélin



Pinson des arbres
AOFM : 96%
ODF : 93%
ODF/AOFM : 97%

Nicheur :
■ AOFM
■ ODF
■ Les 2 périodes

Bravo aux observateurs et aux 28 coordinateurs départementaux de la LPO AuRA.



La vie du centre de soins

Une histoire de circaète

Le 6 mai et le 14 juillet 2021, le CDS a accueilli deux circaètes Jean-le-Blanc.



Radio du circaète Jean-le-Blanc (mâle) Circaète Jean-le-Blanc © Magali Germain

Le premier, un mâle, présentait une absence de rémiges primaires sur l'aile gauche (grandes plumes du bout des ailes), l'empêchant de voler, réduisant ainsi sa capacité à chasser et donc sa survie dans la nature. Le second, une femelle, souffrait de la patte droite, mal consolidée suite à une fracture.

Une radio du mâle a révélé la présence de 5 plombs. Pour la femelle, après avoir replacé sa patte dans le bon axe, une grosseur suspecte a été repérée autour de la fracture. Des vétérinaires spécialistes de la chirurgie osseuse de l'Hôpital Faune Sauvage (Cher) ont diagnostiqué un cancer des os... trop avancé. Si l'objectif du Centre est de relâcher les oiseaux soignés, certains arrivent trop tard et il est difficile d'accepter que l'issue soit sans espoir.

Dans le cas présent, le mâle peut être sauvé grâce à une greffe des plumes de la femelle qui lui permettra de retourner bientôt à la vie sauvage.

Adrien Corsi

Une question sur la faune en détresse ou besoin d'un conseil sur la cohabitation avec les animaux sauvages ?
Rendez-vous sur mediationfaunesauvage-aura.org

CSOS LPO AuRA
(63 - 43 - 03 - 15)
06 46 62 36 89
cds.auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Ermus
(74)
04 50 68 42 10
asso.ermus@gmail.com

Le Tétraz Libre
(73 - 74 - 01)
07 83 80 05 46
csfs.pays.de.savoie@gmail.com
csfs-paysdesavoie.org

Le Tichodrome
(38 - 01)
04 57 13 69 47
letichodrome38@gmail.com
le-tichodrome.fr

L'Hirondelle
(69 - 42 - 07 - 26 - 01)
04 74 05 78 85
contact@hirondelle.ovh
hirondelle.ovh

Panses-Bêtes
(63 - 43 - 03 - 15)
04 73 27 06 09
pansebetes@gmail.com
pansebetes.fr



Le comité juridique

Signaler une infraction à l'environnement

Destruction d'espèce, travaux impactant le milieu naturel, acte de chasse douteux ou dangereux, station inconnue d'agrainage, piège pouvant être illégal ou poison, élevage ou trafic d'espèces protégées... Que faire en tant que témoin ?

Une équipe bénévole de la LPO AuRA collecte, instruit et, s'il y a lieu, donne suite à vos observations (saisine de l'OFB, lettres aux autorités administratives, plainte pénale, recours administratif...). La précision et la rapidité de transmission des renseignements sont essentielles. Merci d'indiquer :

- date, heure et lieu des faits (commune, lieu-dit et références géolocalisées ou tout élément permettant d'identifier le lieu),
- description factuelle des faits (restez objectif),
- vos nom, prénom et coordonnées (numéro de téléphone et/

ou e-mail) et celui de toute autre personne témoin des faits,
• des photos des lieux, espèce, piège ou poison découverts.

Si les faits doivent être constatés au plus vite, contactez sans attendre les services départementaux de l'OFB (ex. ONCFS), la gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche et faites-nous part de leur réponse.

Éric Posak



© Cécile Rousse



Campagne de protection d'espèces

La migration au défilé de l'Écluse

Le couloir de migration du défilé de l'Écluse, entre le Jura et le Léman, a été mis en évidence en 1947 en raison du flux spectaculaire de columbidés et corvidés qu'il canalise à l'automne.



Migration de cigognes blanches © Vincent Palomarès

À l'initiative d'un bénévole suisse, un premier suivi de 21 jours est réalisé en 1966 qui au fil du temps s'intensifiera. En 1992, après 75 jours d'observation et un décompte de plus de 11 000 rapaces, il est décidé d'instituer durablement de mi-juillet à mi-novembre ce suivi dès l'année suivante sur la base d'une coopération entre associations suisse (Nos Oiseaux) et française (GOHS = Groupe Ornithologique de Haute-Savoie). De 1993 à 2007, seuls des bénévoles sont mobilisés. À partir de 2008, le GOHS, devenu LPO 74, obtient des financements spécifiques pour recruter des salariés dédiés afin de conforter ce dispositif.



Migration de grues cendrées © Vincent Palomarès

Aujourd'hui les columbidés se sont raréfiés et l'intérêt remarquable du site s'est reporté sur la migration des rapaces et de quelques espèces tels que le grand cormoran, la cigogne blanche et le héron cendré.

Au total, depuis 1992, ce sont 178 espèces d'oiseaux qui y ont été recensées. S'agissant des rapaces, les mouvements les plus notables concernent la buse variable avec une moyenne annuelle de 14 000 individus ces 5 dernières années, le milan noir (10 000), la bondrée apivore (presque 3000) et l'épervier d'Europe (1000).

Mais l'espèce la plus emblématique du site est désormais le milan royal qui cumule 8 saisons à plus de 10 000 individus, sur les 9 dernières. Il en résulte que le défilé de l'Écluse constitue le point de passage le plus important connu pour cette espèce endémique du continent européen.



Milan royal © Vincent Palomarès

Si le suivi de la migration est avant tout une affaire de passionnés, l'exercice offre aussi une belle opportunité de sensibiliser et initier un public néophyte mais curieux. Chacun y est le bienvenu en tout temps, indépendamment des journées d'accueil spécialement programmées. Il s'inscrit dans une démarche scientifique en renseignant sur les tendances évolutives des populations d'oiseaux, en corrélation avec les études portant sur la nidification, et permet d'alerter les autorités quant à leur vulnérabilité. L'appui financier de la station ornithologique Suisse et du GOBG, complété par le soutien de partenaires institutionnels français, conditionne la pérennité de l'opération. Une action transfrontalière qui requiert un investissement humain sans faille de notre part et nécessite par conséquent d'entretenir l'énergie bénévole.

Benjamin Bruno



Quel oiseau observer ?

Chevêchette d'Europe et chouette de Tengmalm

Ces deux espèces font partie de la faune des forêts de montagne de neuf départements de notre région. Elles affectionnent les vieux boisements de résineux et d'essences mixtes où elles trouvent des loges de pics épeiche ou noir pour se reproduire.



Chevêchette d'Europe © Bernard Frachet

De la taille d'un étourneau, la chevêchette est la plus petite espèce des rapaces nocturnes d'Europe. Tête ronde ou plate selon l'humeur, yeux jaunes surmontés d'un sourcil blanc et front parsemé de petites taches blanches la caractérisent.

Sédentaire et plutôt diurne (coucher et lever du soleil), elle se nourrit de micromammifères et de petits passereaux.

La chouette de Tengmalm, de la taille de la chevêche d'Athéna, se caractérise par une grosse tête ronde au disque facial clair bordé de sombre. Elle se nourrit principalement de micromammifères. Elle est donc soumise aux fluctuations de cette petite faune. Son activité est strictement nocturne.

Les deux espèces chassent en milieu ouvert : clairières, prairies forestières, lisières, coupes de bois... On les recherche en hiver grâce au chant du mâle.

- xeno-canto.org/643305 ▶
- xeno-canto.org/650540 ▶

Sylvie Frachet



Chouette de Tengmalm © Bernard Frachet



L'espèce du trimestre

Le brame du cerf : vive l'amour !

On s'agit dans les fourrés dès août, mais c'est en septembre que « le brame » commence vraiment.

C'est la période où les cerfs et les biches convolent en justes noces, et ça fait du bruit dans les taillis, futaies, clairières et autres vallons. Le cerf, si discret en d'autres temps, devient soudain responsable d'un véritable tapage nocturne. Et le voilà qui patrouille, se frotte, rugit à tout bout de champ, se couvre de fougères, tire la langue, s'en prend à ses congénères et se souille d'urine et de bouillasse : bref, il est amoureux ! S'il le pouvait, il écrirait des poèmes !

C'est beau à écouter et encore plus à voir : les forêts, bosquets et lisières deviennent le lieu d'une farandole de vie débridée, et tout naturaliste qui se respecte court à l'événement. Attention cependant, les cerfs et biches n'aiment pas être importunés pendant leurs ébats amoureux. Aussi il vaudra mieux rester à distance en évitant les approches intempestives et dérangeantes : écoutez simplement le chant de la forêt.

Avis aux photographes : la photo géniale que vous pensez faire a déjà été faite 2563 fois... au moins ! Pourquoi pas une 2564^{ème} ? OK, mais respectez les animaux amoureux comme vous aimeriez qu'on respecte votre intimité.

Jacques Prévost



Cerf élaphe © Claude Gross



L'Assemblée générale 2021

AG 2021 à Passy en Haute-Savoie : convivialité et informations au rendez-vous

Après une matinée consacrée à la découverte des passereaux et d'un Refuge LPO chez un maraîcher dans la plaine de Passy et d'une rando montagne dans la plaine de Joux avec l'observation d'un aigle royal et de bouquetins, 70 personnes (dont 10 en visioconférence) ont participé à l'assemblée générale.

Après les formalités obligatoires (rapports moral et financier), quatre actions phares de l'année 2020 ont été présentées :

- l'atlas des mammifères avec en perspective la liste rouge et des programmes d'actions sur certaines espèces,
- le dérangement de la faune et de la flore et le projet Biodiv'sports au sujet de l'enjeu de conservation majeur en raison de la fréquentation croissante des milieux naturels : ne pas être punitif mais développer des collaborations avec les publics concernés,
- les énergies renouvelables : la LPO AuRA est favorable au développement des énergies renouvelables dans le respect de la biodiversité et dans un objectif de réduction des consommations,
- le projet éducatif de la LPO AuRA, qui s'inscrit dans celui de la LPO France : sortir de la ligne de confort, s'adapter à tous les publics. L'enjeu est double : sensibiliser et mobiliser les publics et apporter des connaissances naturalistes et scientifiques

approfondies en lien avec les programmes scolaires des lycées, avec une bande dessinée, une exposition et un livret d'accompagnement destiné aux professeurs des écoles.

Serge Risser a rejoint le Conseil d'administration de la LPO AuRA. La médaille du travail a été remise à Jean-Christophe Gigault, directeur territorial de la LPO en Auvergne. Un moment convivial autour d'un buffet a terminé la journée.

Merci à tous les **salariés** et **bénévoles** de Haute-Savoie et de Savoie pour l'organisation de cette journée.

Ghislaine Nortier



Assemblée générale



Le Conseil national de la LPO France

Les groupes jeunes à l'honneur

Le CN de la LPO France a eu lieu le 29 mai 2021 en visioconférence. Un projet FIVA (Fonds d'Intervention de la Vie Associative) a été l'objet d'un focus : une vidéo dédiée aux « groupes jeunes ».

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre salariés et bénévoles de la LPO AuRA (délégations Haute-Savoie et Auvergne), de la LPO Charente-Maritime et de Clothilde Kussener (salariée LPO France).

Pour 60% des 15-35 ans, la protection de la nature est prioritaire. Parmi eux, 85% sont prêts à s'engager. Or, seuls 17 groupes jeunes existent en France et certains se maintiennent avec difficulté. Une vidéo sera tournée en Auvergne-Rhône-

Alpes et en Charente-Maritime pour promouvoir les groupes jeunes : redynamiser les groupes existants et encourager la création de nouveaux.

Ghislaine Nortier



Flamands roses, Camargue © R. Soubidou



Conseils au jardin

Aider les oiseaux en hiver

Les oiseaux des jardins, qui nous enchantent aux beaux jours, ont besoin d'aide durant l'hiver. Leur petite taille et le manque de réserves pour lutter contre le froid les obligent à chercher de la nourriture en permanence.

De début novembre à début mars, et particulièrement par fort gel ou neige au sol, vous pouvez les aider en leur mettant à disposition de la nourriture adaptée : graines de tournesol, millet alpiste, noix, noisettes, arachides (non salées, non grillées et de préférence BIO) ainsi que du gras végétal (margarine...). Certains oiseaux apprécieront des fruits (pommes...).

Installez le tout dans des mangeoires de formes diverses ou de simples plateaux couverts dans un endroit bien dégagé ou suspendu pour limiter la prédation, surtout venant des chats. Pensez à rajouter de l'eau (pour la boisson et le bain) dans des coupelles peu profondes. Veillez à la propreté des mangeoires et des sites de nourrissage pour éviter la propagation de germes et autres maladies entre oiseaux.

Tous les ans, une campagne d'achats groupés de graines de tournesol BIO est organisée par certaines délégations de la LPO AuRA. Renseignez-vous auprès de votre LPO locale.

Merci à tous pour votre contribution à la **sauvegarde de la biodiversité** et belles observations !

Gérard Capelli



Pic épeiche à la mangeoire © Claudette Millat



Zoom sur un Refuge LPO

Les hérissons chez Élisabeth et Philippe Rivière



Hérisson d'Europe © Philippe Rivière

“Notre jardin est un Refuge où insectes, oiseaux et grenouilles sont faciles à observer. Les mammifères, plus discrets et souvent nocturnes, nous fascinent particulièrement.

Le hérisson d'Europe, voyageur infatigable, parcourant plusieurs jardins dans une nuit, est pour nous un symbole de cette vie mystérieuse. Nous avons déjà trouvé plusieurs indices confirmant sa présence dans le jardin (crottes, passages sous le grillage...).

Dans notre Refuge, nous laissons des espaces d'herbes hautes pour les fleurs sauvages et les graines. Nous fauchons ces herbes en début de printemps quand les animaux n'ont plus besoin d'abris hivernaux et que les insectes ne sont pas encore ressortis. Les gerbes nous permettent de constituer des petites meules de foin autour d'un piquet. Un beau jour, nous avons eu la surprise d'apercevoir un orifice à la base de l'une d'elle d'où sont sortis 3 jeunes hérissons.

Dans nos actions au sein de notre Refuge, celles pour le hérisson sont omniprésentes : une grande variété d'habitats (tas de bois, de branches), une tonte raisonnée, des points d'eau, des percées dans le grillage... Nous sensibilisons également nos voisins à la façon de les protéger.”

Élisabeth et Philippe Rivière



LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social

Maison de l'environnement • 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100 rue des Fougères 69009 Lyon • 04 37 61 05 06

auvergne-rhone-alpes@lpo.fr • auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Délégation Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

Délégation Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr
lpo-auvergne.org

Délégation Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
drome@lpo.fr
lpo-drome.fr

Délégation Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr
haute-savoie.lpo.fr

Délégation Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
isere@lpo.fr
isere.lpo.fr

Délégation Loire

Maison de la nature,
11 rue René Cassin
42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr
loire.lpo.fr

Délégation Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
rhone@lpo.fr
lpo-rhone.fr

Délégation Savoie

Les Pervenches,
197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr
savoie.lpo.fr

POUR UNE AGRICULTURE VIVANTE

Stoppons le déclin de la biodiversité :
aidons les agriculteurs avec la LPO !

Financement participatif : **objectif 12 000€**
Rendez-vous sur **helloasso**

 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FINANCEMENT PARTICIPATIF
Pour une agriculture vivante !

Si l'agriculture nous est vitale, la biodiversité l'est pour l'agriculture.
Préservez le Vivant dans nos campagnes ! Auxiliaires de cultures, prédateurs, pollinisateurs... Toutes les espèces des milieux agricoles sont en déclin.
Avec la LPO, aidez les agriculteurs à les faire revenir sur leurs fermes.
Notre avenir en dépend !

Rendez-vous sur Hello Asso : <http://urlr.me/h5w4c>

ERRATUM LPO INFO #1 page 14 : « LA SAVOIE FAIT RECETTE CHEZ LES GYPAËTES ! »

Phrase d'origine : « Ils rechargeaient une aire de débris divers (branchage, laine, chiffons, plastics, papiers) ».

À remplacer par : « Ils ont « subtilisé » une aire construite et occupée précédemment par des aigles royaux et élaboré leurs nids avec les matériaux habituels pour cette espèce : branches de gros et petits diamètres, « scellés » avec des matières comme des fientes qui s'y accumulent, comme dans la plupart des nids de rapaces. »

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant
Secrétaires de rédaction : Ghislaine Nortier, Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb
Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant
Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
Septembre 2021



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SATORIZ le bio pour tous!
www.satoriz.fr

Life EUROKITE : une mobilisation européenne pour le Milan royal !

Le Milan royal, espèce endémique d'Europe, est particulièrement présente dans notre région avec 600 à 1000 couples, sur les 2000 à 3000 couples présents sur le territoire français, accueillis dans nos départements auvergnats.

La LPO en Auvergne se mobilise depuis longtemps pour la sauvegarde de cette espèce emblématique de notre territoire. En juin 2021, dans le cadre du programme international LIFE EUROKITE, nos équipes ont posé des balises GPS sur 20 jeunes milans royaux sur la Planèze de St-Flour (Cantal) afin de sauver ce rapace emblématique du vieux continent, menacé par les activités humaines.

Pour cela, le projet EUROKITE utilise la télémétrie pour identifier, localiser et quantifier les principales causes de mortalité affectant le Milan royal à travers l'Europe afin de guider les actions de conservation. Ainsi, il est prévu d'équiper et de suivre 615 milans royaux avec des balises GPS dans 12 pays européens.

Grâce à un système d'alerte, toute suspicion de mortalité d'un des oiseaux est signalée et le cadavre peut être aussitôt collecté pour radiographie, autopsie et analyses toxicologiques.

Magali Germain



Life EUROKITE une mobilisation européenne pour le Milan royal

Préserveons les haies !

Depuis 2020, la LPO accompagne des agriculteurs dans la plantation de haies, en Haute-Loire et en Ardèche, avec le soutien financier du FEDER Massif central et de la Région AuRA, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Devès-Mézenc-Gerbier.

Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec la Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes et l'association de producteurs Haute-Loire Biologique. Deux kilomètres de haies ont été plantées à ce jour.

Ces dernières contribuent à la sauvegarde de la Pie-grièche grise et plus largement de la biodiversité agricole. En effet, les haies fournissent de la nourriture et un abri pour de nombreuses espèces. Leurs rôles ne s'arrêtent pas là : elles rendent de nombreux services aux agriculteurs en protégeant les élevages, les cultures et les prairies contre les intempéries et la sécheresse. Elles contribuent aussi à préserver la qualité de l'eau et protéger les sols de l'érosion.

Il est donc pertinent de planter de nouveaux arbres pour compenser les pertes du passé et profiter pleinement des atouts de nos paysages de bocage.

Sébastien Nottellet

N'hésitez pas à contacter l'antenne LPO de Haute-Loire :
Sébastien Nottellet - sebastien.nottellet@lpo.fr
06 46 81 70 66



Environ 250 m de haies plantées sur la commune de Les Vastres © LPO AuRA



Plantation d'environ 100 mètres de haie © LPO AuRA

Comprendre le vautour pour ne pas en faire un bouc émissaire

Le vautour fauve présent en Auvergne

Régulièrement observé depuis 15 ans sur les montagnes d'Auvergne, le vautour fauve y trouve les ressources nécessaires pour s'alimenter ponctuellement sans toutefois bénéficier des conditions requises pour nicher. Il est présent sur notre territoire de mai à septembre à la faveur des courants d'air chauds et du vent du Sud. Avec le retour des beaux jours, et l'activité pastorale développée de notre région, il est tout à fait normal de l'observer fréquemment pendant l'été.

L'allié des agriculteurs

Grâce à son régime alimentaire peu commun, l'importance du vautour dans la nature est fondamentale car en se chargeant d'éliminer rapidement les carcasses, il permet un équarrissage naturel. Comme les vautours agissent en groupe, ils peuvent nettoyer une carcasse de brebis en moins de 10 minutes. Ils empêchent ainsi la contamination par putréfaction prolongée des cadavres et évitent la propagation de maladies dans l'environnement. Ce sont les nettoyeurs de la nature, un rôle sanitaire indispensable dont ils s'acquittent fort bien avec une rapidité et une efficacité inégalée. Constitué pour assumer ce rôle à la perfection, le vautour a développé un système digestif qui fait de lui un « cul-de-sac épidémiologique », c'est-à-dire que tout élément pathogène est dégradé par le pH de son estomac (autour de 1) et ne se retrouve pas dans ses fientes.

Pourtant mal compris

Le comportement des vautours est encore mal connu par les habitants de notre région. Ils sont très grands, peuvent être nombreux, ils se querellent bruyamment quand ils nettoient une carcasse. Ainsi, on peut mal interpréter ce que l'on voit et penser à tort qu'ils ont causé la mort de l'animal.

Grégaire, le vautour vit en colonie, pour se reproduire, pour dormir et pour s'alimenter. La multitude d'individus observables simultanément associée à sa grande taille, le rend d'autant plus impressionnant. Autour d'une même carcasse, ils se querellent entre eux car le premier à s'imposer est le premier qui mangera. Cela ne le rend pas pour autant dangereux, que ce soit pour le bétail ou pour les humains.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ses grosses pattes n'ont aucune force à la préhension et ne lui permettent pas de saisir quoi que ce soit (même les branches pour son nid, il les transporte dans son bec). S'il arrive que dans de rares cas, le vautour consomme un animal avant que celui-ci ne soit cliniquement mort, il s'agit d'un animal condamné, agonisant ou en situation de détresse extrême. Car le vautour, qui surveille un territoire immense à très haute altitude, n'accède à sa nourriture au sol que si l'animal ne bouge plus, si l'animal est mort (ou agonisant), sans signe de mouvement, et en l'absence d'aucun danger (carnivore, humain...).



Vautours fauves © Typhaine Lyon



Vautour fauve © Émile Barbelette

Parole d'éleveur

Témoignage de Luc Bevalot, agriculteur retraité d'une exploitation en ovins viande, dans les Alpes de Hautes Provence, au-dessus des Gorges du Verdon.

« Que représente le vautour pour vous ? »

LUC - « C'est un nettoyeur très pratique : il est très utile au niveau sanitaire grâce à son intervention rapide et efficace sur les carcasses. De plus, c'est un oiseau très beau avec des vols magnifiques. »

« Vos animaux réagissent-ils à la présence de vautours ? »

LUC - « Ils patrouillent régulièrement au-dessus du troupeau qui ne réagit pas plus qu'à la présence de parapentes. »

« Comment se passe la cohabitation avec le vautour ? »

LUC - « Les vautours font partie d'un tout et personnellement, malgré sa forte présence, je n'ai jamais eu de problème. Pourtant, j'ai régulièrement eu des agnelages dans les prés sans ma présence. J'ai également une anecdote : un collègue berger avait un agneau malade et non soignable qu'il avait éloigné du troupeau, il bougeait très peu. Les vautours tournaient au-dessus de lui et ont attendu la mort de l'agneau pour intervenir. »

Ne nous trompons pas de cible

Les agriculteurs, et encore plus les éleveurs, subissent des conditions économiques, climatiques et sanitaires difficiles. Nous pouvons citer le système de rémunération des éleveurs et les prix imposés qui ne sont pas équitables. Ils doivent également faire face à des années extrêmement sèches (2019 et 2020) ainsi qu'à des pullulations de campagnols terrestres dans certains secteurs qui ont alourdi les pertes de fourrage des exploitations, et donc les situations financières. La crise sanitaire a également bouleversé certains débouchés. Face à toutes ces crises, les agriculteurs sont mis en difficulté. Ne nous trompons donc pas de cible ne faisons pas, ni des éleveurs, ni des vautours des boucs émissaires.



Vautour fauve © Typhaine Lyon

Comment défendre nos producteurs ?

Incriminer le vautour de tous les maux n'est pas une solution. Défendre nos agriculteurs, qui jouent un rôle déterminant dans l'économie de notre région, la production de notre alimentation, la préservation de la biodiversité ou encore la santé, demandent de soutenir un modèle agricole durable. Depuis de nombreuses années, la LPO fait appel à l'Etat, aux collectivités, à l'Europe pour soutenir une agriculture de qualité. Mais ce sont aussi nos choix du quotidien, en tant que citoyen responsable et en tant que consommateur, qui permettront le développement d'une agriculture respectueuse des producteurs, des citoyens et de la biodiversité ! Produits locaux et labellisés, AMAP, vente à la ferme, marchés et magasins de producteurs sont des solutions. Demandons aussi à ce que nos cantines scolaires et d'entreprises se fournissent localement et en bons produits !

Sabine Boursange et Typhaine Lyon

La LPO s'engage pour préserver la Narse de Nouvialle !

La « narse de Nouvialle », zone humide majeure en Auvergne, est menacée !

Depuis 1995 dans le Cantal, un projet d'exploitation plane au-dessus de cet ancien lac de cratère de 400 hectares pour en exploiter la diatomite, un minerai rare en France, qui se trouve dans son sous-sol. La LPO AuRA s'y oppose !

Alors que la protection des zones humides est un fait acquis, ce projet est un contre-sens écologique et sociétal. Les enjeux faunistiques sont conséquents, avec 28 oiseaux nicheurs dont les derniers couples de Courlis cendré du Cantal, l'emblématique Milan royal ou la très menacée Pie-grièche grise. Le site est également un lieu de repos idéal pour plus d'une centaine d'espèces durant la migration. La narse porte un intérêt pour de nombreuses autres espèces animales et végétales.

Mais les enjeux concernent aussi la ressource en eau, la gestion des inondations en aval, l'artificialisation des terres agricoles ou encore la perte d'un lieu favorable aux activités touristiques. Pour toutes ces raisons, la LPO, qui dès les années 90 avait rejoint la lutte, a donc adhéré au « Collectif pour la narse de Nouvialle ».

Anthony Marque



La LPO s'engage pour préserver la Narse de Nouvialle © François Guélin

Le 07 mai 2011, la LPO en Auvergne se mobilisait contre le projet de carrière d'extraction de diatomite de la Narse de Nouvialle avec plus d'une centaine d'ornithologues, de naturalistes, de randonneurs et de riverains.

Plus d'informations sur : collectifnouvialle.org

Sailles, un refuge pour la biodiversité

En 2020, le groupe local d'Issoire soumet son projet « SAILLES un site témoin ou comment accueillir la biodiversité chez soi » au vote des puydômois dans le cadre du Budget Ecologique Citoyen 63.

Retenu avec un budget de 22 K€, il prévoit des actions de sensibilisation, d'inventaires, et d'aménagement pour la petite faune.

Depuis janvier, des chantiers sont réalisés par les bénévoles LPO mais aussi avec l'UNICEM, et les Scouts de France : pose de clôtures autour des mares et du verger, installation de nichoirs et d'abris à chiroptères, débroussaillage.

Ces travaux complètent des actions déjà réalisées : rencontre des élus locaux, achat du matériel de sensibilisation, création d'une bibliothèque naturaliste, animations grand public et formations naturalistes, inventaires faunistiques...

Cet automne, nous créerons un muret de pierres sèches près de la grande mare, un hibernaculum et un hôtel à insectes dans le verger. À la fin de l'été, des vaches écossaises pâtureront les 2,6 ha pour un entretien écologique.



Sailles, un refuge pour la biodiversité © Jean-Christophe Gigault

Ce site deviendra un lieu d'information et de présentation pour améliorer la biodiversité chez soi, développant ainsi la politique des refuges LPO.

Groupe local d'Issoire

Le Groupe local du Nyonsais

C'est en 2011 que quelques adhérents drômois ont ressenti le besoin de créer ce groupe local du territoire de Nyons.

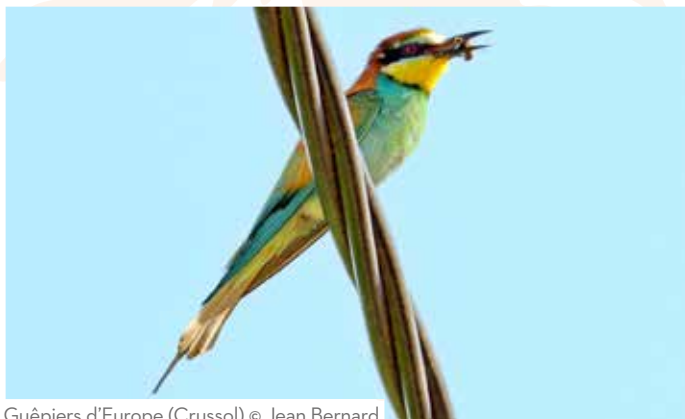
Il compte aujourd'hui plus de cinq-cent-quarante personnes intéressées, dont une trentaine assidue aux sorties.

Un programme est organisé chaque année, auquel s'ajoutent des sorties et comptages informels au cours de l'année scolaire. Leurs thèmes se déclinent selon les saisons : observations d'oiseaux hivernants sur les bords du Rhône, migrateurs sur les cols migratoires, oiseaux nicheurs des Baronnies, oiseaux de Camargue, Fête de la Nature, Nuit de la Chouette, etc.

Le groupe a petit à petit fait sa place dans le paysage associatif nyonsais : participation à plusieurs réunions en mairie, discussions avec les élus, inscription dans l'annuaire des associations de Nyons, tenue de stands, animations scolaires, accueil de jeunes en stage découverte, acheminements vers les centres de soins, aides et conseils aux agriculteurs locaux pour favoriser la biodiversité sur leur domaine...

Bruno Gravelat et Anne Simon

Le groupe local Pays de Crussol



Guêpiers d'Europe (Crussol) © Jean Bernard



Rencontre avec le groupe du plateau ardéchois © Louis Granier



Sortie et construction de nichoirs à Rollier d'Europe au domaine viticole des Treilles à Montbrison-sur-Lez (26)

Créé en 2019, notre groupe ardéchois est actif sur un territoire allant de Lamastre et Tournon-sur-Rhône jusqu'à Charmes-sur-Rhône, en passant par Saint-Péray ou Vernoux-en-Vivaraïs.

Nous voulons mieux connaître notre secteur et participer à la conservation de son patrimoine naturel. Nous organisons tout type de sorties, de la simple balade découverte aux suivis d'espèces bien précises, toujours dans la convivialité et la bonne humeur ! Le groupe est gratuit et ouvert à tous.

Voici nos activités les plus courantes :

- Suivi des hiboux grand-duc,
- Prospection Milan royal,
- Observation de la migration,
- Suivi des guêpiers d'Europe,
- Balades naturalistes.

Pour nous rejoindre et vous inscrire à la liste de diffusion du groupe, merci de contacter Mireille Coulomb : mireille.coulomb@wanadoo.fr

Le GLNA

Quésaco ? Non, ne vous précipitez pas sur votre ordinateur pour rechercher ce que signifie ce sigle, vous n'y trouverez certainement pas qu'il désigne notre Groupe Local Nord Ardèche.

Situé à la croisée de six départements, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône, la Loire et la Haute-Loire, le territoire de ce groupe s'étend de la plaine de Saint-Rambert d'Albon, à l'est, aux plateaux de Saint-Bonnet-le-Froid, à l'ouest, et du Pays de Saint-Félicien, au sud, jusqu'au massif du Pilat, au nord.

Je vous invite à me suivre pour découvrir en découvrir toutes les richesses...

Nous partons donc du côté du soleil levant, dans cette plaine dévorée par la tentaculaire zone d'activité Axe 7, mais où subsiste une (toute) petite population de bruants ortolans qui s'acharne à construire ses nids dans les champs de fraises.

Un petit tour par l'écluse de Sablons pour explorer cette bande de terre qui s'allonge vers l'aval entre canal et Rhône, où nous recherchons, dans les casiers Girardon, des traces de castor. Au passage, pourquoi ne pas essayer d'apercevoir la bouscarle de Cetti, aussi bruyante que difficile à voir. Au retour, pic épeichette et rossignol nous accompagneront.

Il suffit de passer le pont, et nous voici en Ardèche (au revoir, la Drôme !). Descendons le Rhône à partir de Serrières et, au fil des saisons, nous pourrions voir les rousserolles effarvates et turdoïdes, surprendre un blongios nain ou un crabier chevelu et, pourquoi pas, un héron pourpré. Ce petit morceau de fleuve est souvent le lieu de belles rencontres...

Reprenons notre route vers le sud, sans manquer - après avoir traversé le village d'Andance - de regarder vers Montalivet qui, avec sa situation dominante sur la vallée, est un spot d'observation de la migration prénuptiale.



Le GLNA à Montalivet

Dès le départ, le ton est donné, un grand-duc d'Europe a élu domicile dans les falaises, non loin d'un endroit appelé Roche Vautour (cela ne s'invente pas !).

La route qui serpente le long de la rivière nous offre un panorama sur des gorges encaissées ponctuées d'installations humaines. Nous admirerons au passage la spectaculaire Roche Péréandre qui abrite une famille de grands corbeaux.



Chouette de Tengmalm © Pascal Dubois

La loutre et le castor nous auront suivi jusqu'aux portes d'Annonay. Nous les quitterons là pour traverser la ville qui abrite une forte population de martinets noirs et martinets à ventre blanc, les vieilles bâtisses leur offrant un abri idéal sous leurs vieux toits.

Ils nous accompagneront, saluant au passage les hirondelles rustiques, de fenêtre et de rocher qui peuplent les villages, tout au long de notre remontée vers le col des barriques, porte d'entrée de la Haute-Loire et lieu de passage des migrants en route vers leurs lieux d'hivernage.

Nous nous sommes élevés jusqu'à 1100 mètres, altitude propice, dans les forêts qui s'étendent sur les crêtes de part et d'autre du col, à la recherche des chouettes chevêchette d'Europe, Nyctale et de Tengmalm. Et qui cherche bien, parfois trouve. Ces modèles réduits de rapaces nocturnes ne s'inquiètent pas de la présence sur leur territoire du hibou moyen-duc.

Nous laisserons tranquille tout ce petit monde, suffisamment perturbé par les coupes à blanc qui fleurissent un peu partout dans le massif forestier, suivies de près par les projets éoliens, pour un pas de géant vers le nord.

Nous atterrissons à la Croix de Chirol, fréquentée assidûment par le groupe, captivé par les évolutions des rapaces. Rendez-vous compte : c'est le lieu de rencontre des busards Cendrés et Saint-Martin, milans noirs, milans royaux, faucons hobereaux et crécerelle, buses variables, bondrées apivores, Circaètes Jean-le-Blanc, et même le hibou grand-duc y est présent. Tout ce beau monde niche à proximité du site (à vol d'oiseau !). Pour vous dire si celui-ci est attirant, il reçoit même la visite de vautours et, dernièrement, d'un aigle royal de la Drôme...



Busard cendré (la Croix de Chirol) © Thierry Barret

Mais il est temps de partir car l'aigle botté s'impatiente et ce n'est pas la fauvette pitchou - qui joue au yoyo dans les genêts - qui nous en tiendra rigueur.

Nous emprunterons le chemin des écoliers pour survoler le Suc de Clava, site Natura 2000 connu pour la présence de serpentine (petit clin d'œil à la géologie) mais qui abrite également un couple d'engoulevents d'Europe.

Un grand saut vers le sud où, pas très loin de notre dernière destination, je ne manquerai pas de citer la découverte du mois d'août de l'année dernière : une colonie de grandes noctules dans une vieille loge de pic noir, une première en Ardèche...

Notre voyage s'achève aux abords du village de Saint Jeure d'Ay. C'est au sortir de cette bourgade, dans une mosaïque de cultures diverses, que nous avons pu observer cette année une nichée de courlis cendrés. Quel cadeau et quels bons moments passés à les voir évoluer au-dessus des prés, en écoutant leurs cris et leurs chants ! Le développement de l'agriculture biologique n'est sans doute pas étranger à la présence de nombreux oiseaux liés aux pratiques culturales.



Élanion blanc © F.G.

Pies-grièches écorcheur, bruant proyer, tarier pâtre, alouette des champs et caille des blés font partie, entre autres espèces, des habitants des lieux.

Je ne saurais terminer mon propos sans y mentionner la présence, cette année, d'un visiteur inattendu en la personne d'un magnifique élanion blanc qui, trouvant sans doute la nourriture à son goût, a décidé d'y prolonger son séjour.

Voilà, j'espère que ce périple vous a plu. Bien sûr, je n'ai pas cité toutes les espèces, loin s'en faut. Je ne vous ai pas parlé non plus du rôle des membres du groupe et de leurs actions en faveur de la biodiversité, mais promis, ce sera fait dans le prochain article !

Louis Granier



Courlis cendré © F.G.

Continuum, club d'entreprises en action pour la nature : bilan à trois ans

Genèse

L'idée remonte à 2014, lors d'échanges entre Vivien Chartendrault et les Domaines Paul Jaboulet Aîné (qui produisent plusieurs vins en biodynamie) autour du sujet « vignes et biodiversité ». C'est ainsi qu'a émergé le premier Refuge LPO entreprise en Drôme. L'idée de continuer à mobiliser le monde de l'entreprise a ensuite fait son chemin pour engager celui-ci dans la sauvegarde de la biodiversité. C'est ainsi que treize structures se réunissent régulièrement pour créer le club Continuum en 2017 sous forme d'association régie par la loi 1901. Elles seront vingt-quatre fin 2020.



Création d'une spirale de la biodiversité au Refuge de Charpey

Fonctionnement

Le fonctionnement du club repose sur une charte que chaque membre signe lors de son entrée. Elle engage sa structure à participer à des actions collectives et à mener ses propres actions individuelles sur son terrain et dans ses pratiques (la gestion de ses espaces verts, par exemple). Sa force réside donc dans la valorisation commune des actions menées et la mobilisation de nombreux citoyens ne connaissant pas encore la LPO et son objet.

Les actions collectives, financées par les cotisations, concernent les espèces menacées de notre région, la création de refuges de biodiversité dans de petites communes et la préservation de la biodiversité dans les milieux agricoles.

L'engagement individuel des membres, lui, se concentre sur l'amélioration du cadre de vie de l'entreprise (qui peut devenir un Refuge LPO), l'intégration de la biodiversité dans la démarche environnementale de l'entreprise, le soutien par le mécénat d'actions en faveur de la nature et la sensibilisation, la formation et la mobilisation des collaborateurs de l'entreprise et de leurs familles.



Soutien à la création d'une mare par l'association l'Hirondelle aux champs

Parmi les principales réalisations

- Douze refuges LPO entreprises,
- Plusieurs sites avec une gestion favorable à la biodiversité,
- La sensibilisation de plusieurs prestataires d'espaces verts intervenant sur de nombreux sites d'entreprises,
- De nombreux ateliers et chantiers nature, animations et formations auprès des collaborateurs (« Midis nature », sorties découverte...), l'accueil de scolaires,
- Le creusement de plusieurs mares, en forêt et chez des agriculteurs,
- La pose de nichoirs à hirondelles à Charpey, la création d'un Refuge LPO sur un terrain de la commune,
- Le soutien à l'association Graines d'éleveurs pour le relâcher de deux jeunes gypaètes barbus dans le Vercors,
- Deux journées *Good food good farming* en soutien à des projets collectifs de pose de nichoirs dans des exploitations agricoles (environ 150 nichoirs offerts par Continuum construits tout au long de la journée par une quarantaine de bénévoles et installés ensuite sur six fermes)
- Un soutien au Plan National d'Actions en faveur du Vautour pernoptère,
- *L'atelier nichoirs* de la Teppe, qui fabrique désormais de nombreux nichoirs pour des projets locaux et soutient les actions LPO par le don de 100 nichoirs par an...



Fruits de l'atelier nichoirs aux Domaines Paul Jaboulet Aîné

Parrainage d'espèces patrimoniales

Parmi les nombreuses actions menées par le club, un portfolio de cinquante espèces à protéger a été édité et distribué à ses membres. Chacun d'eux a choisi l'une d'elles avec pour mission d'entreprendre des actions pour sa connaissance et sa sauvegarde. Par exemple, Fayol a choisi l'Effraie des clochers et a conduit début 2020 une belle action en faveur de l'espèce : la pose d'un nichoir dans le clocher de l'église de Larnage, une soirée conférence suivie d'un atelier nichoirs et le financement d'une trentaine de nichoirs pour l'espèce.



Atelier nichoirs avec les collaborateurs de l'entreprise Ekibio

Bilan 2018-2020

Après un peu plus de trois ans de fonctionnement de Continuum, on peut lister de nombreux bénéfices pour la biodiversité comme pour la LPO :

- De nombreuses actions concrètes en faveur de la nature,
- De nombreuses actions de sensibilisation des collaborateurs (un potentiel de 4 500 personnes sensibilisées),
- Une visibilité accrue pour la LPO,
- Un réseau d'entreprises fortement développé,
- Des relations, nouvelles ou consolidées, avec de nombreux partenaires locaux,
- Des financements pour certains projets (notamment en appui aux agriculteurs),
- Du mécénat en nature.



L'hôtel à insectes créé par l'équipe du cabinet Beaur, à Romans-sur-Isère

Les perspectives à court terme

Pour la LPO :

- Maintenir notre engagement fort au sein du club, qui est un outil extrêmement porteur pour la réalisation de notre projet associatif,
- Déployer cette dynamique de mobilisation des entreprises en AuRA.

Pour Continuum :

- Consolider le socle historique d'adhérents,
- Développer les adhésions,
- Renforcer la communication externe,
- Développer les partenariats avec les clubs d'entreprises et les collectivités,
- Mener à bien deux pistes d'action actuellement en réflexion :
 - créer une initiative des PME des travaux publics pour la biodiversité par du mécénat en nature (mise à disposition d'engins pour des chantiers mares et des poses de nichoirs à hirondelles notamment),
 - créer une offre de compensation carbone volontaire par plantations locales d'arbres (avec en priorité la plantation de haies chez des agriculteurs)...

Suivez l'évolution de cette initiative
sur club-continuum.fr

Vivien Chartendrault



Hôtel à insectes et gestion différenciée sur le site Suez Recyclage-Environnement à Pont de l'Isère

Suivi de la migration au col de l'Escrinet : saison 2021

Comme chaque année depuis 2002, la LPO organise un suivi de la migration des oiseaux au Col de l'Escrinet.

Ce col, situé entre le massif du Coiron et les Boutières, fait le lien entre la vallée d'Aubenas et celle de Privas. Situé à une altitude de 789 mètres, il s'agit d'un passage stratégique pour les oiseaux migrateurs car c'est le col le plus bas de cette grande barrière naturelle, donc le plus facile à franchir. Il est donc idéal pour y observer le passage des oiseaux, tout particulièrement celui des passereaux. C'est ainsi que tous les ans (depuis bientôt vingt ans), habitants locaux, bénévoles et salariés de la LPO, armés de jumelles, de longues-vues et de café chaud (!) viennent compter les oiseaux et profiter de ce phénomène spectaculaire qu'est la migration.

Cette année, le suivi de la migration a eu lieu du 1^{er} mars au 30 avril, soit 61 jours de suivi consécutifs. Il a été mené par un salarié épaulé par de nombreux bénévoles, présent tous les jours, du lever au coucher du soleil, durant toute la saison. À eux tous, ils cumulent plus de 1150 heures de bénévolat ! Un grand merci à tous !

Pandémie oblige, les animations habituelles (suivi simultané, formations, week-end *Tête en l'air...*) n'ont pas eu lieu cette année. Heureusement, cela n'a pas empêché les visiteurs de venir à notre rencontre et les oiseaux de passer au-dessus de nos têtes ! Les bénévoles et leur bonne humeur, toujours fidèles au site, sont venus nombreux bien qu'un peu moins que les années non « covidées ».

Ce sont un peu plus de 185 320 oiseaux migrateurs qui ont franchi le col pour aller nicher vers le nord, dont 6014 rapaces, 6301 colombidés et 168 969 passereaux représentant 96 espèces différentes.

L'espèce la plus représentée est toujours le pinson des arbres, avec 109 613 migrateurs dont plus de 54 000 en une journée.



Grand Cormoran posé d'urgence sur le route © Rémi Metais



Balbuzard pêcheur (Escrinet) © Rheda Tabet



Traquet motteux (Escrinet) © Louis Félix

Ces grands groupes sont suivis de loin par les hirondelles rustiques avec 13 377 migratrices. Parmi tous ces pinsons, quelques espèces de passereaux remarquables ont passé le col : un traquet motteux, deux rémiz penduline, quatre tichodromes échelette, un bruant ortolan et quatre loriots d'Europe !

Côté rapaces, nous avons compté entre autres pas moins de 2480 milans noirs, 326 milans royaux, 846 éperviers d'Europe, 482 buses variables, 14 busards cendrés et 66 balbuzards pêcheurs.

Les faucons, eux, ne se sont pas fait prier pour passer : c'est un total de 1 003 faucons crécerelles que nous avons noté, ce qui fait de 2021 la troisième meilleure année de passage pour cette espèce, 2011 étant l'année record avec 1013 crécerelles comptés. Les faucons hobereau et émerillon sont eux aussi bien représentés à leur échelle avec respectivement 68 et 15 individus (nous n'avions pas eu autant de faucons hobereau depuis 2014). A noter : 3 faucons pèlerins ont franchi le col ainsi qu'un crécerellette mâle adulte au milieu d'un flux de faucons crécerelles le 2 avril. C'est une première mention pour le site !

Pour les rapaces remarquables, le 7 avril, un busard pâle mâle adulte va franchir le col, contrairement à un aigle botté, quelques jours plus tôt, contraint de changer d'itinéraire à cause d'une rafale de vent trop forte !



Cigognes blanches à l'Escrinet © Rheda Tabet

Pour les colombidés, c'est une année plutôt modeste : seulement 6 053 pigeons ramiers et 93 pigeons colombins... Le passage de ces oiseaux est très influencé par la météo ; de plus, nous n'avons pas pu compter les migrateurs du mois de février... En revanche, le fait de rester jusqu'au 30 avril nous a permis de voir passer les premières belles et discrètes tourterelles des bois, pour notre plus grand plaisir ! A noter qu'aucun tir ou cas de braconnage n'a été repéré durant toute la saison d'observation...

Cette année, les grands cormorans ont été 2 558 à passer le col. C'est légèrement au-dessous de la moyenne. Le 28 mars, nous avons eu la surprise de voir un vol de trois d'entre eux se poser en catastrophe (certains diront « se crasher ») sur le col. Un seul d'entre eux a réussi à passer le col pendant qu'un autre atterrissait sur la route et le troisième sous un petit pin, à notre droite. Probablement épuisés, mais pas blessés, ils ont retenté leur chance quelques minutes plus tard, avec plus de succès cette fois !

Les grues cendrées ont été 63 à passer le col cette année, ce qui est relativement peu. Les hérons cendrés furent 31 et les mouettes rieuses 74. Le 21 mars, nous avons eu la chance d'observer 12 canards pilet, la quatrième mention de cette espèce pour le col !

2021 est sans conteste la meilleure saison en termes de passage pour la migration des cigognes blanches avec un total de 1254. Les cigognes noires n'ont été que 10 à franchir le col, ce qui est relativement peu, leur moyenne de passage étant à une vingtaine d'individus.

L'observation la plus notable de cette saison est sans conteste le « gros » vol de cigognes blanches observé le 24 mars. Elles ont mis plus de 45 minutes à franchir le col et, par chance, toutes les conditions météo étaient réunies pour qu'elles passent le plus près possible de nous ! Ce sont donc plus de 700 cigognes qui ont envahi le ciel pendant quelques instants pour notre plus grand plaisir, avant de continuer leur route vers la vallée du Rhône, qu'elles ont ensuite continué à suivre. C'est la première fois qu'un groupe d'une telle ampleur est observé au Col de l'Escrinet !

Toutes les observations sont consultables sur le site : migraction.net

Un week-end à la découverte des chauves-souris

Organisé par la LPO Auvergne Rhône-Alpes et co-financé par la Région et la DREAL, un week-end a eu lieu les 23 et 24 juillet dans le nord-Isère.

Son objectif était multiple : faire se rencontrer des personnes intéressées par les chauves-souris et leur permettre de mettre en pratique les différentes méthodes d'étude de ces mammifères, améliorer la connaissance dans un secteur géographique peu inventorié, et dynamiser le réseau de bénévoles agissant au sein du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (GCRA).

Rendez-vous était pris vendredi soir au camping de Faramans avant de partir pour une première capture près de l'étang du Grand Bois, à Bossieu. Démonstration de pose de filets par Thomas, puis installation.

Après une courte nuit, nous partons sur un circuit prédéfini avec quelques rendez-vous pour visiter des bâtiments susceptibles d'abriter des chauves-souris en journée. Quelques bonnes

surprises nous récompenseront : dix oreillards roux au château de Barbarin, et murins de grande taille et oreillards roux dans le viaduc d'une Ligne à Grande Vitesse. Ces visites en journée permettent également de rencontrer des gens pour qui les chauves-souris sont soit mystérieuses, soit nuisibles, soit inexistantes dans leur vie, et ainsi leur délivrer « la bonne parole ». Chiroptérologue : un sacerdoce !

Nous nous retrouvons tous au camping pour participer à deux ateliers : les bases de l'acoustique et SOS chiro.

En raison d'un risque d'orage, la capture du samedi soir aura lieu à proximité du camping. En attendant la nuit, c'est pizzas party ! Nous attraperons 13 individus avant la pluie (vers une heure) : murin de Daubenton, oreillard gris, pipistrelle commune, pipistrelle de Kuhl. Il est temps d'aller se coucher pour certains, ou de refaire le monde (peuplé de nombreuses chauves-souris) pour d'autres...

Nous nous retrouvons dimanche en fin de matinée pour un petit bilan du week-end, échanger les adresses mails et continuer les discussions autour d'un barbecue.



Formation à la pose des filets de capture

Un grand merci à tous les participants : aux experts pour leur patience et leur pédagogie, et aux non-experts pour leurs questions et leur implication !

Enquête participative : sauvons les écureuils et les hérissons de la métropole grenobloise !

Dans le cadre du Contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole, la LPO de l'Isère vous invite à recenser vos observations d'écureuils et de hérissons sur le territoire de la Métropole de Grenoble grâce à un site dédié.

Le Contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole a pour objectif de restaurer les continuités écologiques (trames vertes, bleues, noires...), notamment à travers la mise en place d'aménagements spécifiques.

Dans ce cadre, la LPO de l'Isère mène des actions de protection des écureuils et des hérissons, petits mammifères que l'on peut croiser en ville ou à la campagne, et qui sont aujourd'hui victimes de nombreux écrasements, pourtant facilement évitables.

En effet, vous avez peut-être déjà vu dans la métropole de Grenoble, des « écurouds » qui permettent, grâce à une corde tendue entre deux arbres au-dessus d'une route, d'éviter aux écureuils de se faire écraser par les voitures : urlr.me/LizCc ▶

Pour protéger les hérissons des collisions avec les véhicules, il est possible d'envisager l'installation de passages à petite faune sous les infrastructures routières.

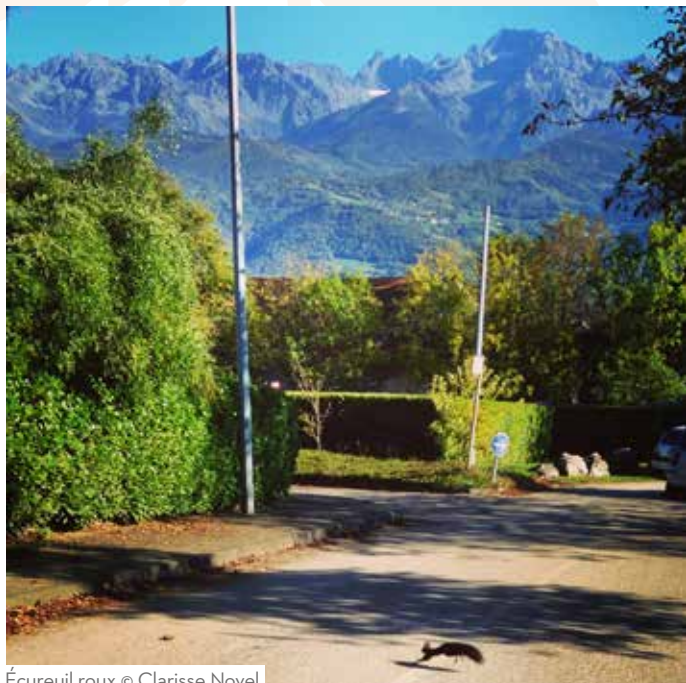
Afin de déterminer les lieux stratégiques de passage de ces animaux sur les routes, nous avons besoin de vos observations !

Ces données permettront d'approfondir nos connaissances sur la présence de ces espèces et de cibler efficacement des actions de protection.

Plus nous aurons de données, plus il sera facile d'identifier précisément les lieux de traversée, et donc de proposer des aménagements spécifiques pour limiter la mortalité des écureuils et des hérissons.

Pour cela, un site dédié vous permet de localiser sur une carte vos rencontres avec ces mammifères, et d'indiquer des détails qui pourraient nous être utiles (nombre d'individus, comportement, mortalité...) : urlr.me/4FQH6 ▶

Il n'y a pas de petite participation, toutes vos **observations** sont précieuses ! Les données récoltées précédemment ont déjà permis de mettre en place **21 écurouds** dans la métropole grenobloise.



Écureuil roux © Clarisse Novel



Hérisson d'Europe © Philippe Rivière

Le héron cendré, un oiseau discret

S'il est désormais relativement courant d'observer le héron cendré dans notre région, cela n'a pas toujours été le cas.

En effet, s'il ne mange pas que du poisson, le fait qu'il en pêche ne lui a pas valu l'indulgence des pêcheurs et pisciculteurs dans le passé...

Depuis 1976, le héron cendré est protégé nationalement. Il est d'ailleurs établi que la prédation du héron cendré est très faible et contribue en fait à diminuer les grandes causes de mortalité dues à des pathologies diverses chez les poissons de rivière.

Le héron est un oiseau de grande taille (hauteur : 90 cm, envergure : 165 cm) avec un plumage à dominance grise et blanc grisâtre : cou et poitrine blancs striés de noir sur le devant, dessus des ailes gris. La tête blanche porte des lignes noires s'étirant de l'œil à l'arrière du cou. Il possède un bec fort, jaune grisâtre virant au jaune orangé en période de reproduction. Les pattes sont également jaunes. Mâles et femelles sont semblables. Les juvéniles et les immatures sont plus ternes avec un bec et des pattes grisâtres, un front et une calotte sombres. En vol, le héron cendré se reconnaît aux lents battements de ses ailes bien arquées, à son cou replié et à ses pattes tendues.

Le héron cendré fréquente tous les milieux humides peu profonds, préférentiellement aux abords des cours d'eau à débit lent et des étangs. Il se nourrit essentiellement de poissons, d'amphibiens, de reptiles, de micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes) et d'insectes. Il pêche à l'affût, parfaitement immobile. À la vitesse de l'éclair, son cou se détend et son bec en forme de poignard transperce sa proie. De mœurs plutôt solitaire, il niche toutefois en colonies, appelées héronnières, perchées au sommet des arbres.



Héron cendré © François Novel



Héron cendré © François Novel

Les hérons construisent de très grands nids plats avec des branchages. La femelle dépose de 3 à 5 œufs mats, gris bleu, parfois teintés de roux. L'incubation est assurée alternativement par les deux parents et dure environ 26 jours. À la naissance, les poussins ont une drôle d'apparence avec le duvet de la tête très fourni. Ils sont nourris par les deux parents jusqu'à leur envol, au bout d'une cinquantaine de jours.

L'une des plus belles héronnières de l'Isère se situe près de Vourey. En 2020, pas moins de 66 nids ont été dénombrés par les bénévoles de LPO. Cette année, seulement 46 nids ont été comptés. L'espèce ne semble actuellement pas menacée mais sa principale fragilité réside dans son besoin de tranquillité pour nicher. Farouche, l'oiseau peut abandonner sa couvée. Prenons soin des hérons !

Serge Risser

Chauves-souris et éclairage public : les communes de l'Isère s'engagent avec la LPO et TE38



Molosse de Cestoni © Yoann Peyrard

Début 2021, la LPO de l'Isère et TE38 (autorité organisatrice de la distribution de gaz et d'électricité) ont lancé un appel à candidatures auprès des communes de l'Isère pour proposer un travail sur la trame noire.

Cet appel propose aux communes de l'Isère :

- un diagnostic de la présence des chauves-souris dans la commune et de l'impact de l'éclairage public,
- la mise en place d'actions concrètes basées sur ce diagnostic pour préserver les chauves-souris et améliorer la trame noire de la commune.

24 communes se sont portées candidates !

Après un travail nécessaire de sélection basée sur des critères précis (intérêt chiroptérologique reconnu, démarche type contrat trame verte et bleue ou corridor écologique, diversité des territoires étudiés), 6 communes ont été choisies pour intégrer ce programme de 2021 à 2023 (2 communes par an) :

- Eyzin-Pinet
- La-Sure-en-Chartreuse
- Val-de-Virieu
- Les Adrets
- Susville
- Saint-Siméon-de-Bressieux

Merci aux communes qui ont participé et bravo aux lauréates !

Aidez-nous à améliorer la connaissance des espèces sauvages de l'Isère !

Plateforme collaborative pour les curieux de nature, le site nature-isere.fr recense des témoignages, des actualités, des cartographies et des fiches sur les espèces sauvages du département.

La LPO, fondatrice de ce site avec le Muséum de Grenoble et le Département de l'Isère, publie régulièrement des informations sur les différents taxons présents en Isère.

Mais toutes les espèces ne sont pas recensées et pour donner une représentation la plus exhaustive possible de la diversité de la faune sauvage en Isère, nous avons besoin de vous !

Vous avez un intérêt particulier pour une espèce sauvage de l'Isère et souhaitez améliorer la connaissance sur la faune ? Vérifiez sur le site Nature Isère si la fiche est déjà publiée.

- L'espèce n'est pas encore recensée ? À l'aide de vos connaissances et de la bibliographie naturaliste, renseignez les informations sur l'espèce.
- Si l'espèce choisie est déjà recensée mais que vous souhaitez apporter des mises à jour, n'hésitez pas à nous en faire part.

Contactez isere@lpo.fr en nous indiquant le(s) espèce(s) choisie(s). Les contributions seront aussi à envoyer à cette adresse et permettront d'améliorer les connaissances sur la **faune sauvage** de l'Isère. Merci à toutes et tous !



Bec-croisé des sapins © Géraldine Le Duc

Un circuit pédagogique pour découvrir les corridors écologiques de la Métropole de Grenoble

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de la Métropole de Grenoble, la LPO de l'Isère, accompagnée de FNE Isère, porte un projet de création de sentiers pédagogiques afin de faire découvrir au public les corridors écologiques, ces zones fonctionnelles de passage pour la faune et la flore entre plusieurs espaces naturels (forêts, cours d'eau, prairies, zones rocheuses...).

Plusieurs circuits sont prévus pour les années à venir sur les quatre corridors prioritaires de la métropole grenobloise, et le premier sentier est déjà disponible ! Il se situe sur la commune de Noyarey, au niveau du barrage de Saint-Egrève.

Avec ce parcours de 5,5 km au départ du barrage et le long de la voie verte près de l'Isère, partez à la découverte des corridors écologiques de la Métropole de Grenoble et apprenez à reconnaître les obstacles ou les passages que les animaux sauvages rencontrent sur leur parcours.

Vous y découvrirez les trames vertes et bleues utilisées par les oiseaux, les mammifères, les insectes... et apprendrez à identifier la flore environnante.

Pour découvrir le premier sentier de découverte du corridor écologique de Noyarey - Saint-Egrève, il suffit de télécharger le livret de présentation du circuit sur le site isere.lpo.fr ➡

Nouveau ! Une application de visite guidée vient compléter le circuit, pour vous immerger entièrement dans cette expérience, grâce à des photos, des quiz et un suivi GPS.

Pour y accéder, c'est simple :

Télécharger l'application Tellnoo sur votre smartphone Android ou iPhone. Une fois l'application ouverte, retrouvez directement le circuit dans la sélection Tellnoo ! Sinon, vous pouvez vous géolocaliser à l'approche du départ du circuit, ou bien taper « Noyarey » dans la barre de recherche, puis cliquer sur « Visites et circuits ». Ce premier sentier s'appelle : « Faune et flore autour du barrage de Saint-Egrève ».

Vous pouvez aussi consulter le circuit via le site mobile de l'application.

Il ne vous reste plus qu'à vous munir de vos baskets, de vos jumelles, et à ouvrir grand les yeux et les oreilles ! Belles sorties et observations à toutes et à tous !

Ce projet est financé par la Métropole de Grenoble, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Une bonne année pour les petites chouettes de montagne



Chevêchette d'Europe © Serge Risser

La bonne faînée de l'automne 2020 est favorable à la reproduction des micromammifères, en particulier celle du campagnol roussâtre au-dessus de 1000 m. Il suffit de se promener dans nos massifs montagneux pour se rendre compte de leur omniprésence printanière.

2021 s'annonce déjà comme une bonne année de reproduction des petites chouettes de montagne qui obéissent à un cycle d'environ 4 ans. Déjà, pour la chouette de Tengmalm, 4 nidifications sont confirmées sur le Vercors par une poignée d'observateurs assidus, ainsi que 2 autres en Belledonne. Pour la plus petite des chouettes, la chevêchette d'Europe, au régime alimentaire varié incluant micromammifères et oiseaux, un bilan partiel indique au moins 3 nidifications sur le Vercors, 4 en Belledonne et possiblement 2 en Chartreuse.

Plus bas dans la plaine, l'observation des migrants permet la rencontre d'espèces peu communes pour la région. Sur le lac de Paladru, un huîtrier-pie est signalé, ainsi qu'un labbe pomarin ! L'étang des Grandes Îles accueille un ibis falcinelle tandis qu'un ibis sacré immature est vu à la tourbière de l'Herretang. En plaine de Bièvre, un bécasseau de Temminck fréquente le lagunage de La-Côte-Saint-André. L'alouette calandrelle chante du côté de Gillonnay. Mi-mai, quelques faucons kobez sont rassemblés autour de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Non loin, la protection des nids des busards cendrés et des œdicnèmes criards est assurée par les ornithologues salariés et bénévoles. L'élanion blanc ne semble pas avoir niché cette année. L'observation la plus inattendue reste celle d'une glaréole à ailes noires à Bévenais le 23/5 par Jérémie Lucas. Ce limicole avait été noté seulement une fois en Isère, en Bièvre, début août 2015 sur la zone anciennement humide de Chèvre-Noire.

Début juin est la période propice pour le passage prénuptial des migrants tardifs et un trio d'espèces réjouit les observateurs : des étourneaux roselins à l'unité ou en duo, une femelle de bruant mélanocéphale et deux roselins cramoisis. La sterne pierregarin se reproduit à Saint-Romain-de-Jalionas avec 3 poussins signalés. Une fauvette orphée se fait entendre à Sainte-Luce mi-juin puis nous rentrons dans la période calme où les migrants sont partis et les nicheurs discrets.

L'enregistrement en migration nocturne de cris de courlis corlieu et l'observation des premiers rolliers d'Europe mi-août donnent le signal de la migration retour. Les pluviers guignards ne devraient pas tarder... Seront-ils au rendez-vous de la Montagnette ? Depuis une dizaine d'années, Lo Parvi organise un camp de baguage pour étudier dans le cadre d'un programme scientifique le rôle du marais de l'Ambossu en Nord-Isère. Cette année, une grande diversité d'espèces est notée avec une belle quantité de locustelles tachetées et de fauvettes des jardins en attendant le passage des gobemouches noirs et des fauvettes à tête noire. Les soirées sont consacrées au baguage des hirondelles, principalement des rustiques mais aussi quelques-unes des rivages.

Bravo à Kevin Guille et l'équipe des aides-bagueurs pour leur travail assidu et leur bon accueil ! Cerise sur le gâteau, nous avons eu la chance d'observer un adulte d'hypolaïs ictérine dont l'identification est confirmée par sa plus grande longueur d'aile et sa formule alaire qui le différencie de l'hypolaïs polyglotte, nicheur local.

Rendez-vous sur les cols en septembre et octobre pour la découverte de la migration !

Au chevet des busards cendrés, œdicnèmes criards et râles des genêts



Râle des genêts © Edouard Beslot

Le râle des genêts

Le râle des genêts est une espèce patrimoniale des prairies de fauche, nicheur rare en France, en déclin de plus de 80 % depuis 1980. En effet, la fauche de l'herbe et la mise en pâturage des prairies entraînent la destruction du nid construit au sol. Ces pratiques précoces en plaine amènent les adultes à se tourner vers les prairies d'altitude, fauchées ou pâturées plus tard, pour tenter une nichée de remplacement.

En Isère, la Matheysine est devenue un refuge pour l'espèce, observée régulièrement depuis 2018. En 2021, un individu s'est installé dans les prairies extensives à Cholonge.

La reproduction de l'espèce est favorisée par la mobilisation des agriculteurs. Ainsi, la LPO AuRA les a contactés afin de mettre en place avec eux des mesures de protection jusqu'en septembre. Deux conventions sont en cours de signature pour préserver 3 ha de prairies.

Le busard cendré

Avec une relative abondance des campagnols et une arrivée assez précoce des oiseaux, la 39^{ème} campagne iséroise de protection du busards cendrés semblait débiter sous les meilleurs auspices. Mais les caprices de la météo, favorisant l'installation dans les cultures « pièges », et les prédatons nombreuses cette année en ont décidé autrement, ne permettant au final l'envol que d'une quarantaine de jeunes.

L'année aura aussi eu son lot de surprises avec une découverte de taille pour la « busardologie » : l'existence probable d'une hybridation entre le busard cendré et le busard des roseaux. Ce phénomène, étonnant quand on connaît la violence des interactions entre les deux espèces, semble corroboré par la présence d'un mâle au faciès hybride et par un couple mixte dont la nichée sera hélas vraisemblablement prédatée...

L'œdicnème criard

La 3^{ème} saison de protection des œdicnèmes criards a débuté un peu plus tardivement que l'année précédente ce qui n'a vraisemblablement pas permis de repérer les tout premiers nids avant la première décade d'avril. Il n'en résulte pas moins qu'avec l'expérience et sans doute une dynamique positive de l'espèce, 26 couples ont été localisés sur le secteur élargi de la plaine de Bièvre et 2 couples a minima ont été repérés par des bénévoles dans le secteur d'Estrablin, ce qui confirme les enjeux sur cette plaine.

Un individu (A93) bagué poussin en 2020 dans le Rhône s'est reproduit avec succès à proximité de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Le programme de suivi de l'espèce pourrait révéler de nombreuses surprises !

Marie Racapé et Guillaume Brouard

L'inventaire des ZNIEFF en Isère

En 2021, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes a confié à la LPO la réalisation des prospections d'espèces (oiseaux, mammifères dont chauves-souris, reptiles, amphibiens et odonates) dans des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) des zones biogéographiques (plaine rhodanienne, alpine et méditerranéenne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, suite à la mise à jour des listes des espèces déterminantes (vertébrés et odonates) dès 2018, une mise en cohérence avec les ZNIEFF actuelles était nécessaire. Des inventaires ont donc été ciblés dans une majorité de ZNIEFF en fonction des données disponibles, notamment celles issues de Faune-Isère et de ses partenaires.

En complément, toutes les données réalisées dans ces zones permettent de mettre à jour ces inventaires naturalistes :

urlr.me/ky7tZ

Ces prospections de grande ampleur ont permis d'actualiser des données d'espèces peu fréquentes dans le département : cistude ou pic mar en Isle Crémieu, chauves-souris ou alyte accoucheur dans les piémonts du Vercors... Cette modernisation des ZNIEFF permettra de mieux porter à connaissance les enjeux faunistiques auprès de tous les publics afin que la biodiversité soit mieux prise en compte.

Rémi Fonters



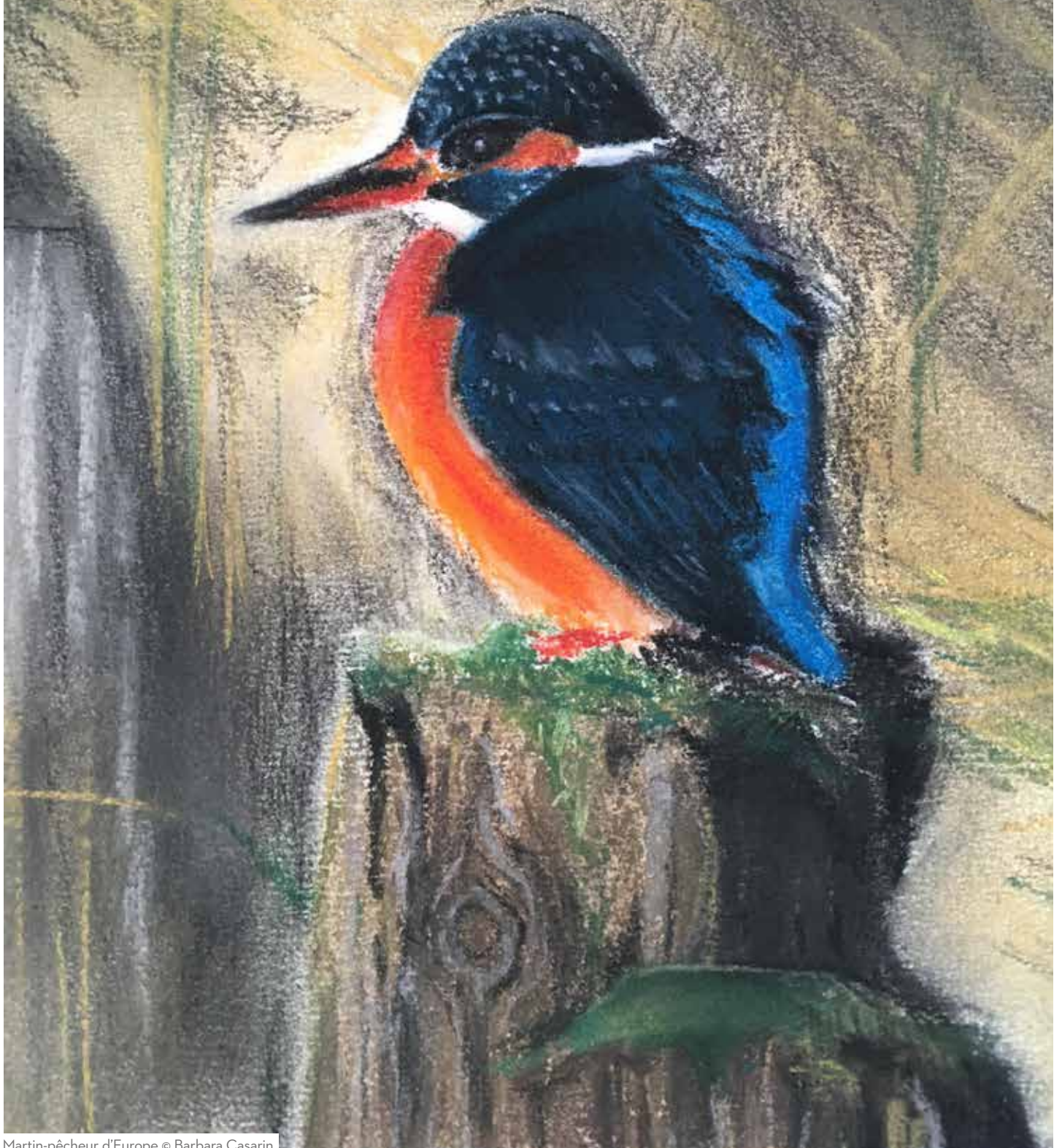
Cistude d'Europe © Alexandre Roux

Un jeu pour les enfants

Quelle feuille avec quel arbre ?

				
Le chêne	Le bouleau	L'acacia	L'érable	Le châtaignier
A	B	C	D	E
				
Réponses: chêne C bouleau A acacia E érable B châtaignier D				
Elisabeth Spörli				

Art & Nature



La boucle de Veauchette, espace naturel remarquable

En 1994, le Gouvernement lance le « *Plan Loire Grandeur Nature* » d'aménagement du fleuve avec un volet « *restauration de la diversité écologique des milieux* ». Ce plan est reformulé en 1999, appelé « *Loire Nature 2* » pour les années 2000-2006.

Lors de leurs nombreuses prospections et inventaires sur les bords du fleuve, les naturalistes de la LPO Loire avaient depuis plusieurs années identifié la boucle de Veauchette comme site d'une richesse biologique remarquable et au potentiel très important. Les études qui ont suivi ont confirmé ce point et montré qu'il était nécessaire de sauvegarder, voire de restaurer ces milieux pour accroître leur potentiel d'accueil de la faune. La délégation de la Loire propose donc en 2006 de réhabiliter cet espace.

Ancien site d'extraction de sable et granulats d'environ 28 ha sur 1,3 km de bords de Loire, cette zone inondable se compose de gravières très atterries, certaines en connexion avec la Loire, de boisements humides et d'une friche herbacée colonisée par les ligneux. Les anciennes gravières présentent différentes strates de végétation rivulaire bien marquées. Un réseau de sentiers existe mais doit être restauré. Une plate-forme d'exploitation des granulats, à l'ouest du site, est toujours en activité.

Des propositions de gestion sont formulées par la délégation de la Loire, puis mises en œuvre avec l'aide de la communauté de communes Loire-Forez sur la base de fonds européens. Des objectifs sont définis pour chaque habitat prioritaire et des opérations de restauration préconisées pour recréer l'état antérieur de quatre types de milieux :

- **roselière** : recréer une zone humide fonctionnelle avec remise en eau pour favoriser le développement du Phragmite par rapport au Typha,
- **prairie sèche** : rouvrir la prairie en supprimant les peupliers et mettre en place une stratégie d'entretien (pâturage ou débroussaillage mécanique),
- **saulaie blanche** (habitat prioritaire de la Directive habitat) : la LPO préconise un suivi de l'expansion et la limitation des espèces exotiques,
- **milieux aquatiques** : limiter les espèces exotiques (comme l'Elodée dense), l'eutrophisation et maîtriser l'envahissement par la végétation ligneuse.

Ces mesures ont été mises en œuvre et ont donné de bons résultats : la roselière est redevenue fonctionnelle même si un apport constant d'eau reste nécessaire. La prairie, débarrassée de ses peupliers, accueille à nouveau des espèces typiques des milieux ouverts. La ripisylve a été maintenue et même confortée en bord de fleuve avec quelques magnifiques chênes en devenir. Mais des points de vigilance demeurent pour la maîtrise des plantes invasives (renouée et robinier notamment) et la pérennisation de la roselière et de la saulaie.

L'appui de la communauté de communes Loire-Forez Agglomération reste nécessaire pour assurer la pérennité des **milieux ouverts** mais aussi l'**entretien des chemins** utilisés en modes doux, pédestre en premier lieu.



Rive boisée de la boucle de Veauchette © Patrick Balluet



Grand-duc d'Europe © Jean-Baptiste Pons

Taquet à busards : les bénévoles mobilisés pour la deuxième saison

Depuis plus de vingt ans, le busard cendré est suivi dans la Loire où nichent encore 30 à 40 couples. Retour sur la seconde saison d'expérimentation d'un lâcher « au taquet » dans le Pilat cet été 2021.

Chaque printemps, salariés, stagiaires et bénévoles de la LPO localisent les nids, contactent les agriculteurs et installent des protections. Sans cela, les nichées seraient détruites par les machines agricoles lors des récoltes.

Quand aucune protection des nids n'est réalisable, les œufs sont prélevés avant leur destruction dans les parcelles fauchées ou moissonnées, puis mis en couveuse et les poussins élevés en centre de soins pour animaux sauvages.

À l'âge de 20/25 jours, on les place dans une volière d'élevage, le « taquet », sur un site favorable à la reproduction. Ceci pour inciter des adultes à venir s'installer en milieu naturel - friches, landes - où ils pourront nicher sans risque et ainsi renforcer la population.

Pour cette 2^{ème} saison, l'implication d'une dizaine de bénévoles (participant à différentes tâches selon leurs goûts et disponibilité) a apporté une aide précieuse aux salariés de la LPO.

Le taquet a été installé le 11 juin dans la même friche que l'an dernier : une parcelle de 0,5 ha dans la commune de Farnay, grâce à une convention entre la LPO et le propriétaire du terrain. 3 poussins y ont été placés le 16 juillet, venant du centre de soins pour la faune sauvage "Le Tichodrome" à Le Gua (38), suivis le 28 juillet par un 4^{ème}, issu du centre de soins "L'Hirondelle" à Saint-Forgeux (69).



Installation des trois premiers poussins dans la volière, le 16 juillet © Marie-Hélène Chillet



Assemblage des grilles © Marie-Hélène Chillet

Matin et soir, un apport de nourriture adaptée a été fourni par le centre de soins : chaque jour, selon l'appétit des jeunes busards, la quantité donnée était pesée sur les conseils de Philippe, coordinateur busards de la LPO Rhône. L'eau était changée, la planche à nourriture lavée et les restes enlevés. Les poussins ont été surveillés et pesés.

Lorsqu'ils ont été aptes à voler, début août, la volière a été ouverte. Mais le nourrissage a continué au quotidien (la planche de nourriture étant posée à l'extérieur sur le toit du taquet) car ces jeunes sont dépendants des apports de proies au moins 15 jours encore après leur envol, le temps qu'ils apprennent à chasser. Un piège photo a permis de suivre leur comportement et de savoir s'ils revenaient se nourrir.

Dans le Rhône où une action identique est menée depuis six ans, des couples nicheurs sont revenus sur des plateaux agricoles alors que l'espèce y était absente depuis dix ans.

C'est donc une belle aventure et nous espérons aussi voir revenir l'espèce dans les landes et friches du Pilat où historiquement elle était bien présente. Un grand merci à tous d'avoir permis la réalisation de cette action. Si vous voulez nous rejoindre, contactez Bertrand par mail à : etudes.loire@lpo.fr

Marie-Hélène Chillet

Appel à bénévoles pour les stands de l'automne 2021

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, la LPO de la Loire sera de nouveau présente sur des stands lors de différents événements en cette fin d'année.

Pour la réussite de ces stands, nous avons besoin de bénévoles. Si vous n'avez pas d'expérience, des bénévoles confirmés seront là pour vous accompagner. Il suffit d'être motivé et d'aimer faire partager sa passion pour la nature, les oiseaux...

Si vous avez envie de rejoindre notre groupe, contactez-nous à : loire@lpo.fr

Les bénévoles de la LPO AuRA délégation territoriale Loire vous accueilleront sur les stands suivants :

- samedi 9 octobre à Feurs, à l'occasion de la "Fête des Possibles",
- samedi 20 et dimanche 21 novembre au Salon "Tatou juste" à Saint-Étienne,

Pascale Billard, bénévole groupe stands LPO AuRA DT Loire



Stand de la LPO Loire au salon « Tatou juste » 2019 © Pascale Billard



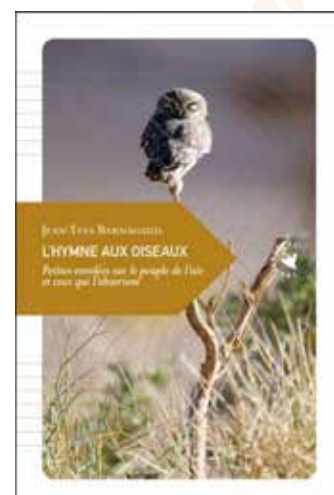
Le coin des livres

« L'hymne aux oiseaux »

de Jean-Yves Barnagaud, éd. Transboréal, 8€

Mettez ce livre dans la poche, faites une pause pour savourer ces « petites envolées sur le peuple de l'air et ceux qui l'observent ». M. Barnagaud constate que « l'oiseau nous accompagne... toute notre vie », qu'il nous aide à voir le monde autrement.

Au Sénégal, à Paris ou dans la Beauce, l'auteur voit un lien dans des observations inattendues : des réflexions sur le réchauffement climatique ou sur l'adaptation des oiseaux aux milieux urbains. Ses pensées l'entraînent aussi sur les différentes pratiques des ornithologues. Il montre qu'on peut appréhender la nature suivant son caractère, en fonction de sa personnalité ou encore de son histoire.



Blandine Blanc

Six Milans royaux de la Loire équipés de balises GPS



Balise fixée sur le dos de l'oiseau grâce à un harnais de fines sangles de Teflon © Henri Colomb

Ces jeunes rapaces ont été dotés de balises en juin dernier par la LPO Loire et des scientifiques autrichiens dans le cadre du programme européen de conservation de l'espèce « *LIFE-Eurokite* ».

Le 7 juin dernier, Reiner Raab et Peter Spakovsky, deux biologistes venus spécialement de Vienne en Autriche et Nicolas Lorenzini, chargé de mission à la délégation Loire de la LPO ont posé six balises GPS sur des poussins de milans royaux nés dans deux communes des Gorges de la Loire. Trois nichées ont été équipées : la première, avec un seul jeune, à Saint-Paul-en-Cornillon et les deux autres, de deux et trois poussins, à Saint-Maurice-en-Gourgois.

Cette opération marquait le début en France du programme « *LIFE-Eurokite* »* qui vise à connaître et protéger cette espèce emblématique. Entre 2021 et 2023, une soixantaine de ces balises seront posées sur des milans royaux. Cette année, 6 ont été posées dans la Loire et 19 le lendemain, dans le Cantal.



Deux des poussins balisés © Henri Colomb

Capturés au nid à grande hauteur

L'opération est délicate. Il faut d'abord repérer les nids pendant les semaines précédant l'opération. Pendant des centaines d'heures ce printemps, plusieurs bénévoles de la LPO Loire ont ainsi prospecté les sites favorables autour des Gorges de la Loire : n'ont été retenus que ceux abritant des jeunes âgés de 30 à 35 jours au moment du balisage, ayant déjà leur taille adulte mais non encore volants.

Le 7 juin, Abel, un grimpeur-cordiste ardéchois habitué à ce genre d'exercice pour la LPO, a grimpé aux arbres pour capturer les jeunes au nid et les descendre au sol enfermés dans un grand sac. L'aire la plus élevée, à Saint-Maurice-en-Gourgois, se balançait dans un Douglas à plus de 25 mètres de hauteur !

Au sol, les poussins ont d'abord été bagués par Nicolas, puis pesés et mesurés. On leur a prélevé quelques duvets pour des analyses génétiques. Puis Peter, avec beaucoup de précautions, a fixé sur leur dos chaque balise, maintenue par un harnais de fines sangles. Cet équipement, très léger, ne gêne absolument pas l'oiseau une fois rendu à la nature.

Les jeunes ont été remontés au nid après une dernière photo de contrôle. Ils ont pris leur envol une dizaine de jours plus tard et commencé à se disperser courant juillet (voir encadré).

Henri Colomb

Suivis en permanence pendant dix ans

Chaque balise pèse une vingtaine de grammes, panneau solaire compris. Connectée aux satellites GPS, elle communique à chaque instant la position exacte du rapace aux chercheurs, via le réseau GSM, quel que soit le pays dans lequel se trouve le rapace, parmi les 12 pays européens participant à l'expérience. Ces balises sont programmables à distance et ont une durée de vie d'une dizaine d'années, l'espérance de vie du milan royal pouvant dépasser vingt ans.

Avec 615 balises à poser en trois ans dans le cadre de « LIFE-Eurokite », les scientifiques espèrent améliorer beaucoup leurs connaissances sur cette espèce et surtout mieux connaître, par une récupération plus rapide des cadavres, ses causes de mortalité (empoisonnements, tirs au fusil, électrocutions et collisions avec les lignes électriques ou les éoliennes) afin de mieux y remédier.

Henri Colomb

* « LIFE » est un acronyme qui signifie « L'Instrument Financier pour l'Environnement ». C'est le fond de l'Union Européenne qui finance les programmes en faveur de la biodiversité.

« Kite » ou « Redkite » est le nom anglais du Milan royal.

Pour en savoir plus sur l'espèce : rapaces.lpo.fr/milan-royal



Trois jeunes milans équipés de leurs balises © Henri Colomb

Dispersés des Cévennes au Jura suisse !

Fin juillet, les six jeunes Milans balisés avaient déjà beaucoup bougé :

- Celui né à Saint-Paul-en-Cornillon se trouvait en Haute-Loire, signalé vers Monistrol-sur-Loire depuis quelques jours.
- Sur les deux jeunes issus de la première nichée de Saint-Maurice-en-Gourgois, l'un était dans le Puy-de-Dôme, au sud de la chaîne des Puys et le second dans le Cantal.
- Le premier envolé de la seconde nichée de trois poussins de Saint-Maurice-en-Gourgois est d'abord parti jusqu'à la limite des Cévennes mi-juillet. Ensuite, après être repassé par chez nous et par la plaine du Forez, il est parti pour le Jura suisse où il séjournait depuis quelques jours. Le second était en Haute-Loire au sud du Puy-en-Velay, sur la commune de Cayres. Enfin, le dernier, après quelques jours passés sur les Hautes-Chaumes du Forez, était pointé en Ardèche, à Montselgues, pas très loin de la frontière avec la Lozère.



Milan royal © René Diez

Suivi hivernal 2021/22 du Milan royal au Centre d'enfouissement des ordures ménagères Suez de Borde matin (Roche-la-Molière)

Ce suivi se déroule dans le cadre d'un Plan national d'actions (PNA).

Chaque hiver, une plateforme d'alimentation est approvisionnée avec des déchets de boucherie par des bénévoles de la LPO. Au coucher du soleil, un comptage des oiseaux réunis en dortoir est réalisé.

La saison dernière (hiver 2020/21) s'est déroulée de manière inhabituelle en raison de la situation sanitaire.

En effet, il n'a malheureusement pas été possible d'accueillir le public et seuls les bénévoles habituels, par groupe de quatre, ont continué l'action dans le respect des gestes barrières.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore dans quelles conditions pourra être réalisé le suivi hivernal à partir du mercredi 5 octobre (jusqu'au 2 mars).

Toutes les informations seront données par le biais de notre newsletter « les Infos de la semaine » ainsi que sur le site de la délégation territoriale de la Loire.

Pascale Billard, bénévole référente pour le suivi hivernal du Milan royal

François Jeanne, nouveau directeur de la LPO Loire

Depuis mi-septembre François Jeanne est le nouveau directeur de la délégation territoriale Loire de la LPO, où il remplace Sébastien Teyssier, promu directeur général de la LPO AuRA.

Originaire de Normandie, titulaire d'un master « gestion et valorisation agri-environnementales » obtenu à l'université de Caen, il était depuis 2019 le conservateur de la réserve naturelle des Gorges de la Loire pour le compte de FNE Loire.

Auparavant, ce passionné d'oiseaux, notamment de rapaces, a effectué la majeure partie de sa carrière comme chargé de mission ou directeur d'associations ornithologiques : Groupe ornithologique normand, Groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte, Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions !

Henri Colomb



François Jeanne © Mathieu Agloss

C'est de saison : observer l'Ædicnème criard en automne dans la Loire



Ædicnème criard © René Diez

Après la saison de reproduction, certains oiseaux migrateurs se rassemblent avant d'entamer leur voyage vers le Sud. Ce phénomène est connu chez les passereaux, les pigeons, les rapaces, les cigognes, les limicoles...

Justement, il y a chez nous un limicole très discret malgré sa taille moyenne, dont les rassemblements passent inaperçus à l'automne : c'est l'Ædicnème criard.

L'Ædicnème est un maître dans l'art du camouflage : durant toute la période de sa présence chez nous, il faut avoir l'œil exercé pour le découvrir dans un labour, une prairie rase ou une berge de galets du fleuve Loire. En revanche, c'est à la nuit tombée qu'il signale sa présence en période nuptiale.

En automne, les jeunes et les adultes adoptent un comportement grégaire et se rassemblent parfois par dizaines sur des terrains ouverts mais il est malgré tout difficile de les découvrir. Le mois d'octobre est une bonne période pour observer ces rassemblements qui se produisent généralement sur les mêmes sites chaque année. Quelques recherches sur la base de données faune-loire.org peuvent vous aider à préparer vos prospections dans les zones de culture et d'élevage des plaines du Forez et de Roanne. Mais attention, les Ædicnèmes sont des oiseaux farouches : restez toujours à bonne distance pour les observer.

Laurent Goujon

Témoignage adhérents : deux histoires de « squats » insolites

Mésanges charbonnières « plein tube »

Dans mon jardin, un tube en ciment d'un mètre de long est appuyé presque verticalement contre le tronc d'un pommier. Il provient de l'ancienne canalisation menant le trop-plein du « bachat » à la mare.

Mi-mai, je remarque l'agitation d'un couple de mésanges charbonnières dans le pommier et le cerisier voisin. Cachée derrière un mur, j'observe le manège : les deux mésanges, se relayant sans relâche, le bec débordant de chenilles, plongent d'une branche pour se poser au bord du tube et disparaissent aussitôt à l'intérieur !

Elles ont donc leurs petits au fond de ce logement d'un accès plutôt acrobatique. Au bout de deux semaines, je commence à m'inquiéter car les petits sont sans doute bientôt prêts à l'envol : comment sortiront-ils ?



Squats insolites © Agnès Delmarle

Je contacte alors la LPO et sur les conseils Claire Brucy, notre chargée de la vie associative, j'opte pour une intervention : parvenant à soulever le tube, le nid restant soudé au fond, je le pose à peu près horizontalement sur les branches basses du pommier et m'éclipse...

Les parents ont continué leur travail à la chaîne et quelques jours après, un matin, plus de ballet de mésanges autour des deux arbres ni dans les environs... Le nid est vide. Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé ! Mais deux semaines plus tard, une bande de jeunes mésanges charbonnières ébouriffées s'agite dans le cerisier en gazouillant...

Les Rougequeue noirs et la perceuse

Mon fils a un atelier de ferronnerie voisin de chez moi. Trois personnes y travaillent avec des machines très bruyantes. Il m'appelle un matin, le 2 juin, car il a un problème : des oiseaux ont installé leur nid dans une perceuse à colonne ! Ruben et Martin, les ouvriers, l'ont utilisée lorsque la mère couvait sans qu'elle ne se dérange... Ils ont dû cesser à cause des petits car elle n'osait plus les nourrir en leur présence, mais ils commencent à en avoir un besoin urgent. Peut-on déménager le nid ?



Squats insolites © Agnès Delmarle

Nouveaux échanges avec Claire Brucy : on peut tenter de déménager le nid en le plaçant à proximité, à l'abri des prédateurs.

Ainsi procédons-nous, en plaçant le nid dans un petit carton ouvert, au sommet d'une étagère métallique. Il se trouve alors à trois mètres de sa place initiale. La maman qui semble seule, continue le nourrissage et une semaine plus tard Ruben et Martin trouvent les cinq petits volant à travers le bâtiment, cherchant la sortie. Ils les dirigent mais doivent en attraper deux pour les mettre dehors.

D'après Claire, il est possible qu'il y ait une seconde nichée au même endroit. Elle conseille donc d'installer un nichoir à proximité...

Agnès Delmarle

Pour en savoir plus :

Les solutions pour neutraliser les cavités-pièges :
<http://urlr.me/H7rSF> ➡

Déplacer une nichée en cas d'absolue nécessité :
<http://urlr.me/MHQFb> ➡

Refuges LPO : Jardins familiaux, cultiver la biodiversité

À Saint-Étienne, les jardins familiaux du Nord-Est et de Bel Air 1 s'engagent dans le réseau des refuges LPO.

Après une baisse de fréquentation dans les années 2000, les jardins familiaux ont aujourd'hui le vent en poupe parce qu'ils offrent la possibilité aux citadins de se reconnecter à la nature et d'accéder à une alimentation bio à moindre coût.

Les jardins du Nord-Est et de Bel-Air 1 comptent plus de 140 parcelles de plantations de fleurs, de légumes et de plantes diverses en lisière des espaces urbains. Ils constituent un paysage unique mêlant matériaux de récupération, trames de plantations ordonnées, fleurs décoratives et nature foisonnante.

Conscientes du caractère patrimonial des lieux, les associations mettent un soin particulier à leur préservation : « *Nous héritons d'un petit paradis que nous avons le devoir de transmettre !* » s'exclame Ana-Claudia Costagliola, membre du bureau de Bel-Air 1.

Riches d'arbres et de haies, les jardins font partie intégrante des « coulées vertes ». Ils sont des zones essentielles à la biodiversité où cohabitent merles, moineaux, rouges-gorges, verdiers, rouges-queues, pies, geais, pigeons... Mais aussi chauve-souris, abeilles, lampyres (« vers luisants »), mantes religieuses, tritons, grenouilles, crapauds, couleuvres...



Nicoir dans les jardins familiaux du Crêt de Roc © Elsa Francès



Jardins familiaux du Crêt de Roc © Philippe Comte

Pesticides interdits

On s'interroge cependant sur la disparition des hérissons, la baisse de population des moineaux et la fragilité des ruches... Des habitudes persistent : on ne résiste pas à la coupe des haies et de l'herbe au printemps pour mieux circuler dans les allées, un « jardin propre » est un jardin sans mauvaises herbes... C'est souvent encore ce que pensent les gens de ce que devrait être un jardin potager.

Aussi, à Bel Air-1, « l'association engage les jardiniers à ne pas couper les arbres » explique Elisabeth Grange, secrétaire et membre du conseil d'administration. « *Nous voulons changer l'idée d'un agencement ordonné et forcément homogène. La beauté, c'est surtout la diversité !* ».

Et les mentalités évoluent : les pesticides interdits sont remplacés par des pratiques plus respectueuses. « *Nous proposons des formations à la permaculture et à l'apiculture avec l'aide de la Cité de l'agriculture. Des ruches ont été installées et nous produisons du miel* » explique Jean-Paul Durieu, président de l'association des jardins du Nord-Est.

Si les jardins du Nord-Est et de Bel-Air 1 s'engagent à devenir refuges LPO, c'est que la sauvegarde de la biodiversité fait partie intégrante de leur projet. Apprendre à connaître et reconnaître la faune et la flore, comprendre leurs interactions nécessaires, sauvegarder et valoriser la biodiversité, c'est permettre à chacun de participer aux enjeux écologiques de son territoire.

Elsa Francès pour le groupe Refuges de la LPO dans la Loire

Contact Jardins Familiaux Bel-Air 1 :

42jardinsbelair1@gmail.com

Contact Jardins Familiaux du Nord-Est :

jeanpaul.durieu@sfr.fr

Fédération des Associations des jardins familiaux de la Loire : jardins42.fr

Groupe local LPO « Colline de Fourvière »

Ce groupe a pour objectif le maintien, l'accueil et le développement des oiseaux dans les milieux naturels de la colline de Fourvière.

Zones à étudier : des jardins de la basilique au théâtre romain, via le chemin des Hauteurs, la pente boisée de la SARRA.



Balade de Fourvière © Marie-Agnès Consolo

Découvrir et faire découvrir la richesse des espaces naturels de ce territoire

- Organiser des sorties Nature sur le terrain, avec des observations différentes selon les saisons,
- Identifier les différentes espèces présentes, en lien avec un chargé d'études naturaliste LPO : oiseaux, mammifères, insectes... voire autre faune locale,
- Faire des animations à thèmes, en particulier avec des groupes d'enfants ou d'étudiants.

Préserver la biodiversité

- Être vigilant sur les risques de dérangement,
- Faire des prospections des espèces signalées de retour, avec un naturaliste référent,
- Étudier l'installation et évolution des espèces en fonction des saisons,
- Enregistrer les observations sur le site faune-rhone.org

Accueillir la venue et le retour d'espèces

- Préparer, accueillir et aménager le retour et la venue d'espèces pour développer la biodiversité de cette zone, et en assurer le suivi (installation de nichoirs par exemple),
- Suivi de la nidification du couple de faucons pèlerins dans le nichoir LPO sur la tour métallique,
- Suivi et protection de quelques espèces qui reviennent (huppe, couleuvre...).

Les actions de sensibilisation

- Participer aux manifestations autour de la nature, organisées pour le grand public,
- Sensibiliser le public sur les espèces (panneaux ludiques...),
- Tenir de stands pour accueillir le public.

Nos premières sorties

Dans nos futurs projets ou actions, chacun doit se sentir libre de participer à sa manière, selon ce qui l'anime, avec ou sans compétences particulières. Notre naturaliste Fabien Dubois peut nous apporter ses connaissances précieuses.

Nous étions une dizaine de personnes sur les deux matinées de sortie, y compris notre noyau fondateur (Michel Maugein, Marie-Claire Thivend, Pascal Grange et moi-même).

Une vingtaine de personnes dont 3 jeunes lors de 4 sorties a pu observer : 3 faucons pèlerins (dont 2 juvéniles), 2 pigeons ramier, 30 martinets noirs environ, 1 pic épeiche, 2 troglodytes mignons, 4 merles noirs, 4 fauvettes à tête noire, 1 mésange bleue, 2 mésanges charbonnières ainsi que des verdiers d'Europe, serins cinis, rouge-queue noirs, mésanges bleues et huppées et grimpereaux des arbres.

Marie-Agnès Consolo



Faucon pèlerin © Marie-Claire Thivend

Un radeau pour les sternes pierregarins



Sternes pierregarins © Aurélien Audevard



Mise à l'eau du radeau sterne © Philippe Riviere

Dans le cadre du suivi de la population de sternes pierregarins sur le site du Grand Parc de Miribel-Jonage, une journée éco-volontaire était organisée lundi 7 avril, afin de mettre à l'eau un second radeau, en remplacement de celui retiré en 2019 pour cause de mauvais état.

Du fait des mesures sanitaires, seul trois bénévoles ont été sollicités pour cette journée.

Après avoir vissé, cloué la structure (cadre en bois) ainsi que le plancher, le système de flottaison a été mis en place et arrimé à la structure par un système de sangles.

Les bénévoles, armés de pelles et de seaux, ont rempli et étalé un lit de graviers sur le plancher. Notre grande inquiétude était de savoir s'il allait flotter correctement, et à notre soulagement, sa mise à l'eau effectuée sur le lac des Pêcheurs n°2 fut un succès. Pour preuve, 1h15 après, un couple de sternes était déjà observé dessus !

Ce plan d'eau a été choisi pour une bonne raison : le belvédère (point élevé) situé à proximité permettra de suivre la nidification sans déranger les oiseaux.

Jean Michel Beliard

Protection d'une chouette hulotte sur le site d'escalade de Curis-au-Mont-d'Or

Deux grimpeurs ont alerté la FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) : un poussin de chouette hulotte, espèce protégée, était au milieu d'une voie d'escalade.

La Mairie et la LPO informées aussitôt ont fait le nécessaire : pose de panneaux d'information par la FFME et pose de rubalise par la Mairie afin d'interdire l'accès.

La chouette hulotte aime nicher dans les cavités de vieux arbres, les anfractuosités de rochers...

Ses poussins, comme le merle noir et le rougequeue noir, quittent le nid devenu trop petit au bout de quelques semaines. Ils rentrent en période d'émancipation, ne sachant pas encore voler, sous la surveillance des adultes qui leur apprennent à se nourrir, se dissimuler. En conséquence, si vous apercevez sur le sol un jeune oiseau non blessé, il est préférable de ne pas y toucher : les adultes ne sont pas loin et continuent de prendre soin de lui jusqu'à son autonomie complète. Vous pouvez le mettre en hauteur à l'abri des prédateurs.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette action concertée et réactive entre la FFME, la Mairie et la LPO.

Christian Naessens



Poussin de chouette hulotte © Christian Naessens

La Nuit est Belle



Soirée La nuit est belle © Gilbert Valex

21 mai 2021 - Extinction de l'éclairage nocturne dans 10 communes

Installés dans l'enceinte du Briscopie à Brignais, à l'abri des averses, nous avons pu mettre en valeur les photos de nocturnes prises par Christian Maliverney, suspendre les pages énonçant les atteintes de la pollution lumineuse à la biodiversité et autres documents.

Le couvre-feu à 21 heures ne nous a pas permis, malheureusement, d'accompagner une sortie nocturne pour compléter notre intervention !

La soirée a débuté par le discours d'Isabelle Vauglin, astrophysicienne au CRAL (Centre de recherche astrophysique de Lyon) : elle a indiqué tous les effets néfastes de l'éclairage artificiel sur la qualité du ciel, notre santé et bien insisté sur la plus grande perdante : La biodiversité.

Les contacts avec les élus de la municipalité de Brignais, d'autres communes environnantes et de communautés de communes présents à cette soirée ont démontré leur intérêt croissant pour la sauvegarde de la biodiversité. Elles étaient très intéressées par les actions de la LPO.

Mais on déplore que les habitants de la commune se soient peu rendus à la manifestation : en cause le mauvais temps, le grand week-end de Pentecôte, des délais trop brefs pour informer ?

Un grand merci aux communes participantes : Brignais, Saint-Genis-Laval, Millery, Charly, Chaponost, Montagny, Vernaison, Vourles, Meyzieu et Jonage qui ont éteint complètement leurs lumières cette nuit-là. Ces 10 communes étaient associées ce 21 mai, à la ville de Genève.

D'autres associations, réparties dans ces communes ont participé : FNE-Aura, FNE-Rhône, Arthropologia, le laboratoire LEHNA (Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés) Université Claude Bernard Lyon1, les clubs d'astronomie CALA (Club d'astronomie de Lyon Ampère) et la SAL (Société astronomique de Lyon), le club BD (bande dessinée) qui prépare une affiche pour le festival Bulle d'or. Toutes ces associations, clubs ou laboratoire ont tenu des stands et sont intervenus lors de conférences et dans les écoles.

La « *Nuit est Belle* » sera reconduite l'année prochaine ! Nous espérons que Lyon et sa métropole y figureront et que nous aurons tout le temps pour profiter de la nuit noire !

Jonathan Jack, Gilbert et Christine Valex

Balade dans le Vallon des Torrières, Espace Naturel Sensible

Avec son ruisseau et ses nombreuses sources, c'est un trésor naturel de 242 hectares partagé entre les communes de Neuville-sur-Saône, Montanay et Genay.

Il représente des enjeux importants écologiques, historiques et paysagers.

Écologiquement, il a vocation à être totalement protégé. C'est un refuge pour la faune, tels le chevreuil, le renard, le sanglier et le blaireau, la huppe fasciée ou encore le guêpier d'Europe.

10 personnes ont participé à cette sortie organisée par la mairie de Neuville-sur-Saône et animée par la LPO le 28 juillet 2021.

Dans un premier temps, les participants ont longé une petite route le long des prés bordés de taillis naturels diversifiés parsemés de quelques grands arbres, résultats de la dissémination de graines par les oiseaux.

A peine sur les lieux, un héron cendré nous a souhaité la bienvenue, suivi de peu par une buse variable et des corneilles. Des hirondelles nous ont survolé pendant que des mésanges bleues nous faisaient entendre leurs trilles dans une zone arbustive.

Des jeunes oiseaux étaient présents caractérisés par des couleurs plus ternes : le plumage commencera à se colorer dès la mue post juvénile. Les deux parents s'occupent du nourrissage des jeunes. La fréquence de nourrissage quotidienne est entre 264 et 573 nourrissages. Les oisillons quittent le nid au bout de 18 jours et s'émancipent après 4 semaines, les adultes continuant de les nourrir.

Ensuite, nous avons pris un chemin pour rejoindre la forêt : un blaireau avait emprunté celui-ci et nous a permis d'observer ses merveilleuses empreintes.

Nous nous rapprochions de la forêt où un geai des chênes s'est fait entendre au loin. En rentrant dans la forêt, la lumière avait du mal à traverser l'épais feuillage des arbres et il commençait à faire chaud : peu de chants mais nous avons pu tout de même entendre le grimpeur des jardins, le rouge-gorge et le troglodyte mignon.

Nous avons fini cette magnifique balade avec le chant d'une fauvette à tête noire.

Merci à Manon Cambas, éducatrice environnement LPO, pour cette balade et ses explications.

Ghislaine Nortier



Vallon des torrieres © Ghislaine Nortier

Rencontres territoriales du 12 juin 2021 : une journée riche en échanges et information



Atelier échange bénévoles © Marie-Claire Thivend

Une vingtaine de personnes se sont réunies le samedi 12 juin à la maison de l'environnement pour les rencontres territoriales du Rhône malgré les occupations multiples du printemps pour les naturalistes.

Ces rencontres avaient été déplacées en raison de la crise sanitaire et maintenues malgré l'absentéisme afin de retrouver une convivialité dans les échanges.

Au programme, des groupes de travail le matin et des conférences l'après-midi sur les thèmes de la création de groupes locaux, le projet territorial, la motivation des bénévoles, la collaboration entre salariés et bénévoles, ou les outils disponibles ou à créer. Du fait du nombre réduit de présents, les six groupes initialement prévues ont été regroupés en trois groupes.

Conclusion principale de la journée : il est important de créer du lien entre tous les actifs (salariés et bénévoles) de la LPO dans le Rhône. Une telle journée doit être réorganisée au plus vite !

Ci-après, un résumé des différentes activités de la journée. Un compte-rendu plus détaillé est disponible sur demande. Les actions proposées seront reprises au niveau du comité territorial pour validation et mise en œuvre éventuelle.

Groupes de travail du matin

1. Création d'un groupe local LPO : les conditions pour être actif et perdurer

Deux groupes existent déjà : celui de Chamousset en Lyonnais, depuis 4 ans et celui de la Colline de Fourvière depuis 4 mois. Un groupe local est en cours de création à Rillieux la Pâpe. A partir de ces exemples, les participants ont déterminé les conditions de réussite d'un groupe local :

- Définir les enjeux pour la biodiversité du territoire avec l'aide d'un naturaliste,
- Avoir le sens de l'animation en s'adaptant à tous les publics y compris les enfants, pouvant être sensibilisés aux objectifs de la LPO,
- Permettre à chacun de s'investir en fonction de ses compétences,
- Participer aux événements locaux en tenant des stands et en organisant des sorties,
- Agir en lien avec les élus locaux, l'Education Nationale, l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

2. Plan d'action pour projet territorial ?

État des lieux sur le département :

- Urbanisation galopante, artificialisation excessive des sols ;
 - Des rénovations qui suppriment des habitats, entraînant un déclin des espèces (exemple : chiroptères),
 - Disparition des milieux humides,
 - Le développement des transports collectifs ou non peut porter atteintes à la trame verte et bleue (d'un territoire, désigne l'ensemble des milieux où les espèces peuvent vivre (réservoirs de biodiversité) et se déplacer (corridors écologiques),
 - L'agriculture peut réduire la biodiversité (plantation de forêts comprenant une seule espèce, vignobles,
- Face à cet enjeu, il est possible de mobiliser nos adhérents et les élus écologistes.

Quelles actions mener ? Il est nécessaire de :

- sensibiliser les élus, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage sur les enjeux pour la biodiversité des projets d'urbanisme et de rénovation,
- réfléchir comment intervenir au niveau de la trame verte et bleue et comment se positionner sur le sujet « *nature en ville* »,
- Peut-être, obtenir un siège à la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

3. Renforcer la mobilisation et le recrutement de bénévoles, et la collaboration entre salariés et bénévoles

- Fidéliser les bénévoles/adhérents autour d'un ou deux événements annuels,
- Former les bénévoles : savoir animer, communiquer avec tout public (adapter son langage au public en général mais également à chaque personne),
- Établir un listing valorisant les compétences de chacun,

- Identifier un bénévole qui peut prendre le rôle de coordinateur des besoins des groupes bénévoles,
- Informer les bénévoles des missions/actions des salariés et de l'importance d'une collaboration salariés/bénévoles,
- Venir en soutien des animatrices lors de leur actions ou prendre en charge celles qu'elles ne peuvent pas assurer,
- Faire de nos événements des moments conviviaux et d'échanges,
- Organiser chaque année, une journée de présentation/restitution des actions menées par les bénévoles seuls ou en collaboration avec des salariés.



Observation des oiseaux d'eau hivernants © Groupe jeunes LPO



Atelier échanges animation © Marie-Claire Thivend



Pique-nique © Marie-Claire Thivend

Conférences de l'après-midi

1. Activités salariées en études

Présentation des missions/actions salariées en cours ou à venir, et l'importance d'une collaboration avec les bénévoles qui peut leur être d'un grand soutien.

2. Groupe Saint-Laurent-de-Chamousset

Le groupe se réunit au moins deux fois par an.

Il organise des sorties ouvertes à tous et annoncées par communications locales, participe à des foires locales, à des expositions et aux journées du patrimoine.

Il organise également des prospections : hirondelles, busard, milans...

Leurs ateliers « nichoirs », 2 fois par an, leur ont permis de réaliser 400 nichoirs en 2020-2021.

Il mène également des actions auprès des mairies du secteur sur le sujet du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Mais ils ont des difficultés à communiquer avec les adhérents locaux, peu présents à leurs activités.

3. Groupe « Jeunes »

Le groupe existe depuis 2018 et fait partie du réseau national qui compte 18 groupes.

L'âge moyen des membres est de 24 ans.

Au cours des 2 dernières années ils ont organisé 20 événements, prospections et sorties.

Derniers événements : fête militante au col de la Bataille contre un projet éolien en septembre 2019 et rallye naturaliste du Beaujolais en juin 2019, leur activité ayant été interrompue pas la crise sanitaire.

Cette crise a eu pour effet de diminuer la participation des bénévoles : le groupe jeunes n'est pas le seul touché.

De plus, le turn-over est important en raison des études et des projets de vie.

La problématique est d'inciter les jeunes et pas seulement les étudiants à rejoindre le monde associatif.

4. Groupe « Forêts »

Le groupe « forêts » effectue deux types d'actions.

Des actions financées par le Département :

- Étude dans les crêts boisés en 2020 : Connaître les facteurs de la richesse ornithologique d'un bois,
- Étude en forêt de Brou en 2021,
- Connaître et cartographier la sensibilité écologique des forêts,
- Conseiller la gestion de la forêt en lien avec l'ONF.

Des actions menées par les bénévoles :

Elles ont pour objectif de connaître la répartition des espèces et de leurs habitats (cavités, vieux arbres, gros arbres) pour les protéger en lien avec responsables forestiers,

Lien : urlr.me/9s324

5. Groupe « Busards »

La LPO s'est engagée de façon importante pour la protection de cette espèce depuis plusieurs années (suivis, taquets, chantiers nature...) grâce aux salariés et à la collaboration de bénévoles.

Ce groupe accorde une grosse importance à la communication et à la convivialité et le résultat est probant car beaucoup de bénévoles participent activement.

Il est rappelé que les busards disparaîtraient sans les actions de protection réalisées.

6. Groupe « Chiroptères »

Les prospections et suivis de ces espèces sont parfois périlleuses aux côtés de spéléologues..

Elles demandent un fort investissement des bénévoles (compétences et formation, nuitées, sur plusieurs jours en campement,...).



Interview de Jimmy Bâabâa, adjoint au maire de Chambéry chargé de la transition écologique

« Bonjour Jimmy Bâabâa. Merci d'accepter de répondre à nos questions. Vous occupez, en tant que 4^{ème} adjoint dans l'équipe municipale de Chambéry, le pôle transversal de la transition écologique, et c'est à ce titre que le groupe Hirondelles et Martinets (H&M) de la LPO délégation Savoie, souhaite connaître votre position sur la situation des espèces anthropophiles inféodées au bâti et plus particulièrement des hirondelles et des martinets.

Quelques rappels sur leur statut : on note une diminution des populations d'hirondelles de 33%* pour l'hirondelle de fenêtre et jusque 43%* pour l'hirondelle rustique en seulement 10 ans (*Données du Programme STOC 2015).

Les hirondelles rustiques et de fenêtre sont désormais inscrites sur la liste rouge des espèces nicheuses avec le statut « quasi menacé », suite de la révision de la liste rouge national de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), et de plus de 40% en 20 ans pour le martinet noir.

Ces espèces, si proches de l'homme et pourtant si méconnues, sont menacées par la destruction de leur habitat lors de la démolition des bâtiments qui abritaient leurs nids, de la rénovation des façades, des toitures et maintenant par les opération d'isolation par l'extérieur.



© Nicole Girard



Martinet noir © Michèle Nicolas-Saillant

Le groupe H&M a pris l'initiative d'organiser pour la première fois à Chambéry, une prospection participative dans le but de recenser les sites de nidification du martinet noir et d'en établir une cartographie. .

Que pensez-vous de cette initiative collaborative ? »

« La première prospection participative organisée par le groupe H&M s'est tenue pendant la « Semaine de la Nature en Ville », impulsée et coordonnée par la Ville de Chambéry.

Les animations et ateliers organisés durant cette semaine avaient pour vocation de sensibiliser et de donner des outils et perspectives d'implication des habitants aux enjeux liés à la préservation et au développement de la nature, sous toutes ses formes. Implantée dans un environnement urbain très minéral, la faune et la flore ont été trop souvent considérés comme des éléments de mobilier urbain, des nuisibles ou des variables d'ajustement.

À ce titre, le recensement participatif des sites de nidification du martinet noir est exemplaire : les participants ont pu s'informer en bénéficiant des connaissances d'animateurs passionnés et pédagogues, sur les conditions de vie des martinets en ville, leurs bienfaits, mais aussi les menaces auxquelles ils sont exposés. Cela permet de comprendre que les choix d'aménagements urbains ou les techniques de construction ont un impact direct sur la capacité de l'espèce et plus globalement de la faune locale, à s'établir et se reproduire sur le territoire : chacun - individus, entreprises, administrations - peut à son échelle contribuer à la préservation et au développement de la biodiversité, avec des actions ni couteuses, ni difficiles à mettre en œuvre.

Des passants ne participant pas aux déambulations ont également pu être interpellés par la présence de groupes de « prospecteurs » munis de jumelles pour observer des oiseaux. Cela crée les conditions d'un changement de regard sur la présence de la nature en ville et le besoin d'y accorder la plus grande importance.

La méthode de recensement s'inscrivant dans une démarche de « sciences participatives » répond également à l'envie croissante des habitants de participer à des actions collectives qui porte sur l'espace public, à l'image des chantiers citoyens de végétalisation que la Ville promeut par ailleurs, et en définitive d'être acteurs du bien commun au niveau local.

Enfin, le recueil et la consolidation de ces données de prospection par le biais du recensement effectué doit permettre de nourrir la connaissance des espèces et sites à enjeux, dans le but de mieux cibler les actions que la Ville peut mettre en œuvre avec des partenaires comme la LPO, complémentaires aux investigations menées dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale, en cours de finalisation. »



Hirondelle de fenêtre © Michèle Nicolas-Saillant



317 rue Nicolas Parent © Nicole Girard

Le groupe envisage d'aller plus loin que l'établissement d'une simple cartographie qui montre les limites d'un recensement difficile, aléatoire et évolutif. Il souhaite vous proposer (à l'instar des villes comme Lyon, Paris et Toulon) une opération « Bâtir en protégeant la biodiversité » diffusée à l'attention de tous les acteurs du bâti (architectes, promoteurs, entreprises, bailleurs sociaux, syndicats...). Un flyer, rappelant la loi et proposant un protocole des bons gestes, existe : à avoir avant tout travaux !



Effleureurs rue Croix d'Or © Nicole Girard

**« Qu'en pensez-vous ?
Pourriez-vous mettre un tel dispositif en place ? »**

« Les actions de sensibilisation sont nécessaires car le degré de connaissance des acteurs du bâti sur ce sujet reste encore limité, alors même que la sensibilité globale de la population et des acteurs eux même à ces enjeux est en progression constante. Des campagnes d'information, présentant l'attention particulière à avoir à la biodiversité et les bons gestes à adopter dans les choix et méthodes de travail, peuvent être un bon vecteur de changement de pratiques pour des acteurs qui ont de plus en plus conscience de la responsabilité sociale et environnementale qui leur incombe, tous secteurs et métiers confondus.

La Ville dispose des contacts, outils, et moyens nécessaires pour entreprendre ce type d'opération. Sa qualité de maître d'ouvrage d'un nombre significatif de projets urbains lui confère la possibilité d'avoir des exigences particulières en matière de préservation de la biodiversité. C'est d'ores et déjà le cas en matière d'élagage : pour les opérations arboricoles ne pouvant être différées après la période de nidification des oiseaux, le service Espaces verts et ses prestataires s'engagent à accorder la plus grande attention à la présence de nids et disposent des contacts pour trouver des solutions si la présence de nids est constatée lors des opérations.

Aussi, à l'instar des autres exigences environnementales formulées contractuellement à l'occasion du passage de marchés publics de travaux, le volet « biodiversité » fait partie intégrante d'une Charte de la construction, de la rénovation et de l'aménagement durable, que les services techniques municipaux finalisent et à laquelle sera donnée une force réglementaire dans les relations contractuelles avec les acteurs du bâti prestataires de la Ville. »



Tour de la roche, 5 nids actifs © Nicole Girard

Toujours dans le souci de protéger ces espèces en impliquant la population et les services publics, nous vous faisons 3 propositions.

« Quel est votre avis sur ces 3 propositions ? »

Les espèces que nous souhaitons protéger sont des insectivores, il leur serait utile de favoriser la végétalisation de la ville (parking, toitures, façades, fauchages tardifs, pieds d'arbres, continuités vertes, mares de boue...)

« La Ville a enclenché un plan de renaturation à l'occasion de la Semaine de la Ville. Les actions de végétalisation en constituent l'épine dorsale, et vont être structurées sur la durée du mandat autour de trois grandes orientations : végétaliser de manière tactique, durable, et participative.

Tactique car il convient de cibler au mieux les secteurs à traiter, c'est l'objet des marches exploratoires expérimentées ce printemps, mais aussi de tous les outils cartographiques mis en place pour orienter les efforts des services municipaux sur les zones présentant le plus d'importance (îlots de chaleur, trames vertes et bleues, secteurs denses où créer des espaces d'oxygénation). La végétalisation doit être durable, ce qui implique la mise en œuvre de pratiques de gestion des espaces verts tenant compte de tous les facteurs impactant les conditions de développement des végétaux dans un espace urbain (choix d'essences et espèces résistant à la sécheresse, techniques de plantation et d'entretien garantissant la pérennité des végétaux dans la durée).

Concrètement ces actions seront visibles dès la rentrée scolaire, avec la désimperméabilisation / végétalisation de cinq cours d'écoles dans tous les quartiers de la ville : en moyenne, les surfaces imperméabilisées diminueront de 42%, près d'une quarantaine de grands arbres seront plantés, et les enfants pourront évoluer dans des environnements propices à la biodiversité (jardins des sens, prairies et haies mellifères, carrés potagers). Ensuite à l'automne démarreront les campagnes de plantations d'arbres basées sur la connaissance du terrain des services techniques, et s'appuyant également sur l'expertise des citoyen.nes qui ont jusqu'à fin août pour renseigner leurs souhaits de zones à végétaliser sur la plateforme collaborative mise en place lors de la Semaine de la Nature en Ville.

Enfin, le lancement en octobre du projet « Ville perméable », mené en partenariat avec l'appui du CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) et de nombreux partenaires techniques, sera l'occasion de mieux valoriser les outils de la Ville pour contribuer à la renaturation de la Ville (Permis de végétaliser, diffusion du guide Acceptons la nature...) tout en associant les habitant.es à des travaux de désimperméabilisation / végétalisation d'espaces publics réputés pour leur trop importante minéralité. »

Lancer une campagne d'information et de sensibilisation sous la forme d'articles dans les magazines municipaux, d'affichages dans la ville, de conférences grand public.

« Un article sur la finalisation de l'Atlas de la biodiversité communale et les suites à lui donner va être publié dans le prochain numéro de Chambéry magazine (automne). L'usage de l'ensemble des supports de communication de la Ville à cet effet peut s'envisager en fonction de la période et des actualités : par exemple, ces supports pourraient être exploités au printemps prochain pour sensibiliser les habitants sur les dégâts occasionnés par les tailles de haie ou arbustes pendant la période de nidification des oiseaux. Les sujets à traiter sur ce thème sont nombreux, et l'exploitation de la communication municipale est un moyen efficace de s'adresser à une grande partie de la population locale qui peut adopter des pratiques ou réaliser des gestes qui ont un impact réel sur la biodiversité »



© Nicole Girard

La pose de nichoirs artificiels pour les martinets noirs sur les bâtiments de la ville dans le respect des monuments historiques.

« La LPO et les services municipaux travaillent déjà de concert pour équiper le nouveau stade municipal en nichoirs à martinets. Ce type de collaboration fonctionne d'autant mieux que les équipements sont prévus de manière anticipée dans le séquençage des projets de construction. L'étape d'après sera de systématiser l'installation de tels équipements - peu onéreux et peu impactant d'un point de vue technique - avec une attention particulière à porter aux zones à fort enjeu biodiversité.

Pour les bâtiments existant, des équipements peuvent être installés en fonction de la programmation et de la typologie des travaux envisagés dans la gestion du patrimoine municipal. Ces opérations doivent être corrélées au programme ambitieux de rénovation thermique des bâtiments municipaux que porte la Mairie, et supposent de lever trois verrous : la difficulté d'intervenir sur des bâtiments classés, qui suppose de renforcer la sensibilisation des autorités compétentes aux enjeux de transition écologique, le manque de formation des agent.es en charge des interventions sur les bâtiments, mais aussi la prise en compte trop tardive de ces besoins dans le séquençage des projets. C'est tout l'intérêt d'un outil comme la Charte de la construction, de la rénovation et de l'aménagement durable, qui oblige les maitres d'ouvrage à prendre en considération à temps l'enjeu biodiversité, et de l'accompagnement des agent.es en charge des projets, comme c'est le cas sur le projet du stade municipal. »

Propos recueillis par Nicole Girard,
référente du Groupe Hirondelles & Martinets



Hirondelle de fenêtre © Michèle Nicolas-Saillant

Entretien avec Dominique Maire, bénévole à la LPO

Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

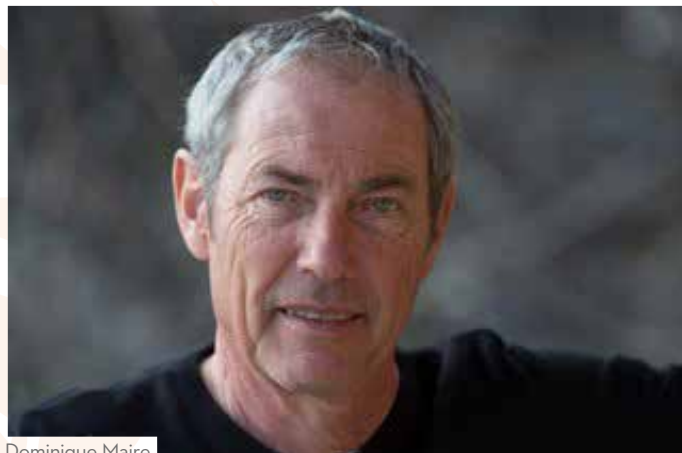
Mon intérêt a commencé adolescent mais je ne me suis pas impliqué à cette époque. C'est aux alentours de 25/30 ans que j'ai commencé à militer dans des associations qui se battaient pour la défense de milieux préservés, en particulier le Plateau de Loex où des projets tout aussi dangereux et agressifs menaçaient sérieusement la richesse du site. J'ai été également très impliqué dans la défense des zones humides aux Gets où les impératifs de rentabilité de des stations s'accommodent très mal avec la fragilité de ces milieux. En même temps, j'ai commencé à participer à des comptages, en particulier le Grand tétras pour l'ONCFS et le Lagopède alpin au sein du GRIFEM. Aimant beaucoup transmettre, c'est par le biais du métier d'accompagnateur en montagne que j'essaie de sensibiliser en intervenant pour tous types de publics. J'ai également réalisé deux films nature ; un, seul, sorti en 1996 et le deuxième avec l'aide de Philippe Mulatier et Jean-François Desmet sortie en 2006.

Comment es-tu arrivé à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans l'association ?

Je suis arrivé à la LPO il y a 4 ans car j'avais très envie de progresser en ornithologie. La Formation ornitho proposée m'a décidé très vite à entrer au sein de l'association. J'essaie de m'impliquer crescendo. J'ai commencé par les comptages EPOC, STOC, WETLANDS, site de migration, participation au projet « découverte de la nature 5 sens » et finalement, je me suis proposé pour entrer dans le CT Haute-Savoie.



Grand tétras © Dominique Edon



Dominique Maire

Un animal sauvage, une cause pour l'environnement t'importent-ils particulièrement et pourquoi ?

Toutes les causes suscitent chez moi de l'intérêt, mais sans doute celle de l'avifaune me tient particulièrement à cœur, peut-être parce qu'on a envie de protéger ce que l'on connaît le mieux.

Une observation naturaliste qui t'a particulièrement marqué et que tu as envie de raconter...

J'avais installé un affût pour observer et filmer le Grand tétras sur le Plateau de Loex au tout début des années 1990. Afin d'être le plus discret possible, je m'installais une heure avant le coucher du soleil et j'attendais fébrilement le lever, tous les sens bien éveillés. Il faisait déjà jour quand le Grand tétras est venu derrière moi, il a frolé l'affût de son aile et est venu parader sur une souche à 20 mètres de là. Il est resté une trentaine de minutes puis est allé lentement plus loin continuer sa parade.

Un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

Je pense que c'est grâce à l'implication de chacun que l'on peut démontrer par des chiffres incontestables la souffrance de la biodiversité. Plus nous formerons, sensibiliserons, alimenterons les bases de données et plus cette situation alarmante deviendra enfin une évidence. Rejoindre la LPO, c'est aller dans ce sens.

Dominique Maire

Vie associative, reprise des sorties grand public

Libérés, délivrés... ou presque !

Les gestes barrières sont toujours de rigueur, mais nos bénévoles ont enfin pu reprendre tranquillement leurs activités habituelles, dont les sorties à destination du grand public.

Il était temps, après plus d'un an de pause !

À la mi-mai, les animations ont donc repris petit à petit : pas toutes au début ! En effet, entre l'interdiction de prêter du matériel optique et la distanciation à respecter, il nous a été difficile de maintenir le programme tel que prévu.

Néanmoins, nous avons pu organiser plus d'une quinzaine d'activités bénévoles entre le 15 mai et la pause estivale. Sortie chevéche, chantier au Domaine de Guidou, rando-oiseau au Roc d'Enfer, soirée chauves-souris, bivouac montagne et prospection Pic tridactyle pour le groupe Jeunes... il y en avait pour tous les goûts ! En parallèle, le programme d'animation dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles se poursuit avec le soutien du Conseil Départemental pour nos trois animatrices salariées, nous permettant de vous proposer un programme d'activités bien complet et varié.

Quant à la rentrée, elle s'est faite un peu en avance avec une animation à Francens le 28 août dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris. Pour retrouver nos activités à venir, rendez-vous en page 8.

Séverine Michaud



Reprise des activités © Mireille Reignier

Le Groupe herpéto

Découvrez... le Sonneur à ventre jaune

Petit crapaud mesurant entre 4 et 5 cm à l'âge adulte pour une masse ne dépassant guère 10 grammes, le Sonneur à ventre jaune est reconnaissable grâce à sa pupille en forme de cœur ou triangulaire et à son ventre jaune orné de tâches grises à noires, dont chaque individu arbore un motif unique.

Pour l'observer, il est conseillé d'inspecter de mi-avril à juillet les ornières forestières et pièces d'eau temporaires de faible superficie principalement alimentées par les eaux pluviales et bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse.

Bien que peu d'entre eux atteignent l'âge adulte (3-4 ans), ils compensent avec une longue durée de vie, pouvant dépasser la décennie, ce qui leur permet de pouvoir se reproduire plusieurs fois au cours de leur vie.

Bien que l'on ne connaisse peu cette espèce hors reproduction, la régression de son aire de répartition à l'échelle nationale est avérée (Lescure et al. 2011). En cause notamment l'urbanisation, comme on peut le constater en Haute-Savoie, qui entraîne la réduction de son habitat.

Ainsi, pour protéger au mieux le Sonneur à ventre jaune, la LPO AuRA mène diverses actions dans le département comme des campagnes de prospections, mais réalise aussi des aménagements comme des mares spécifiques et collabore avec des structures comme RTE ou des sociétés de carrières locales pour mieux prendre en compte l'espèce dans leurs activités.

Bastien Boeno



Sonneur à ventre jaune © Libre de droit

Le retour des migrants en Haute Savoie en 2021

Si nous présentons ces données depuis plus de 40 ans sous forme de tableau, nous innovons cette année en vous proposant cet article. Merci aux 43 observateurs (voir les initiales) et aux centaines de collaborateurs de notre banque de données sans qui ce texte n'aurait pu être rédigé. Nous comptons 2061 observations où seuls les oiseaux nicheurs de Haute-Savoie et migrants confirmés sont pris en compte.

L'hirondelle de rochers est la première à pointer le bout de son bec en étant observée dès le 5 janvier à Annecy-le-Vieux (CE) avec une date moyenne du 6 mars pour 46 données. Le Merle à plastron est noté le 6 janvier au grand Bornand (FB). Ces deux oiseaux battent leur date d'arrivée, mais c'est plutôt la présence d'oiseaux hivernants qui a été enregistrée.

Suit le pouillot véloce qui scande avec entrain sa strophe simple et gaie entendue le 3 février à Lovagny (PRE). L'alouette lulu est observée le 4 février à Bossey (TMi). Le premier chant de la fauvette à tête noire retentit le 5 février à Annecy-le-Vieux et Présilly avec une date moyenne du 28 février pour 69 observations (CE, JPM). Le serin cini fait entendre son intarissable grésillement à Sciez, Valleiry et Viry dès le 23 février (RA, LL, LM). Le rouge-queue noir est daté du 25 février à Clarafond-Arcine (JCH). On observe le tarier pâtre le 26/02 à Doussard (CE).

Tous ces oiseaux sont des migrants partiels qui ont pour particularité de laisser une faible proportion de leurs effectifs en Haute-Savoie. C'est l'écoute du premier chant qui permet de donner une date de première arrivée. Cette année, l'hirondelle rustique et le milan noir, vrais migrants, se sont mêlés au flux des migrants partiels.



Pouillot véloce © Aurélien Audevard

- L'hirondelle rustique bat son record de précocité de plus de 15 jours en étant vue le 31 janvier à Anthy-sur-Léman, mais sa date moyenne est le 31 mars pour 97 données (*M. Decorzent*).
- Le 5 février arrive le milan noir à Thonon-les-Bains avec 126 notes pour une date moyenne du 18 mars.
- La première huppe fasciée est vue le 22 février à Leschaux, sa date moyenne est le 16 avril pour 27 données (*VPo*).
- Le petit gravelot est observé le premier mars sur le Léman à Sciez (*StC*).
- Le chevalier guignette est noté le 13 mars le long de l'Arve à Vougy (*JCLa*), sa date moyenne d'arrivée est le 20 avril pour 18 données.
- L'hirondelle de rivage passe le 20 mars à Scientrier (*PD*).
- Le même jour, on entend le chant sibilant du premier pipit des arbres au Grand-Bornand (*C. Bonnard*).
- Le majestueux circaète Jean-le-Blanc arrive le lendemain à Menthon-Saint-Bernard au bord du lac D'Annecy (*SDa*).
- Arrive à la même date le pouillot fitis à Annecy, 56 données aboutissent à la date d'arrivée moyenne du 14 avril (*SDa*).
- Les premières bergeronnettes printanières se signalent le 22 mars à Serraval (*B Pottier*).
- Le torcol fourmilier débarque 23 mars à Chamonix-Mont-Blanc à plus de 1000 mètres d'altitude. 49 données aboutissent à une date moyenne du 12 avril (*AMCH*).
- Le faucon hobereau se montre le 25 mars à Clarafond-Arcine (*JCH*).



Hirondelle de rochers © Marc Jouvié



Rousserolle effarvatte © L. didion

- L'hirondelle de fenêtre est vue pour la première fois le 26 mars à Alex avec 47 observations pour une date moyenne du 12 avril
- Le 28 mars, le traquet motteux est observé en plaine à Présilly avant de gagner ses territoires d'altitude (*YF*).
- Les martinets à ventre blanc sont notés le 29 mars sur le Salève à Monnetier-Mornex (*NDe*).
- Le 30 mars, ce sont le coucou gris et le pouillot de Bonelli qui sont observés pour la première fois respectivement à Loisin (*J. Gérard*) et à Lathuile (*CE*). La date moyenne du 17/04 est obtenue avec 90 données pour le coucou.
- Le gobemouche noir se pointe le 03 avril à Margencel (*JPJ*).
- Le rougequeue à front blanc qui est observé le 4 avril à Annecy, Annecy-le-Vieux et Poisy (*ET, CE, PLe*).
- Le tarier des prés est repéré le 8 avril à Sciez au bord du Léman (*MBo*).
- Le rossignol philomène se signale par son chant vigoureux le 11 avril à Beaumont et Saint-Julien-en-Genevois (*JPM, C. Meisser*). Sa date moyenne d'arrivée est le 26 avril pour 57 données.
- La fauvette des jardins laisse entendre son chant ressemblant fort à un gargouillis de ruisseau, tant par sa fluidité que par son timbre pour la première fois le 15/04 à Choisy (*BD*).
- Dans les roseaux de l'étang de Crosagny retentit dès le 16/04 le chant guttural et monotone de la rousserolle effarvatte (*CE*).
- Le 17 avril arrive le petit duc scops à Thorens-Glières avec seulement 4 observations (*Y. Megard*).

- Le loriot d'Europe laisse entendre son premier appel fluté le 17 avril à Massingy (JM). Ce dernier bat ainsi son vieux record du 18 avril 2008. Ce sont 72 données qui aboutissent à sa date moyenne d'arrivée du 10/05.
- Le trille sibilant du pouillot siffleur retentit pour la première fois le 19 avril dans la canopée de Doussard (FBo).
- Quatre oiseaux arrivent le 20 avril : l'hypolaïs polyglotte à Cusy (VV), la locustelle tachetée à Bloye et Publier (XBC, KG), la tourterelle des bois (KG) et le martinet noir à Sciez et Villaz (MDe, LMu). Pour ce dernier, ce sont 99 observations qui aboutissent à une date moyenne du 10/05.
- Les flamboyants guépions d'Europe débarquent le 24 avril à Cusy (VV) avec 17 observations qui déterminent la date moyenne du 14/05.
- Un autre tir groupé qui concerne 3 espèces le 25 avril : la fauvette grisette à Ballaison (Cdu), le Monticole de Roche à Bellevaux (PaC) et la rousserolle turdoïde à Chens sur Léman (S. Bridelance).
- Un gobemouche gris arrive le 26 avril à Orcier (E. Rocheteau).
- La fauvette babillarde et la locustelle luscinoïde arrivent le même jour, le 27 avril, à Sciez (JPJ) et à Bloye (XBC, D. Ledoux).
- Le 1^{er} mai est la date d'arrivée de la pie-grièche écorcheur à Challonges (EGf). 96 observations seront utilisées pour déterminer la date moyenne d'arrivée au 18 mai.
- Le lendemain, la première bondrée apivore est observée à Seyssel (EGf).
- Le 3 mai à Cruseilles débarque le rousserole verderolle (JPM).
- Il y aura seulement 5 observations pour le blongios nain avec une première donnée le 7 mai à Saint-Félix (JM).
- La caille des blés arrivera le 18 mai à Passy (MaR) et clôturera la liste de nos migrateurs.

Initiales des observateurs

(AMCh) Agnès Morey-Chaisemartin • (BD) Baptiste Doutau • (CE) Claude Eminet • (DCo) Daniel Comte • (EGf) Emmanuel Gfeller • (ET) Erin Thomsen • (FBo) Frédéric Bourdat • (JCLa) Jacques Clabaut • (JPJ) Jean-Pierre Jordan • (JPM) Jean-Pierre Materac • (JCH) Jean-Claude Hanggeli • (JM) Joel Marquet • (KG) Kevin Guille • (LM) Luc Méry • (LMu) Lucas Mugnier • (LL) Lutz Lucker • (MDe) Mathieu Defremont • (MaR) Mathieu Robert • (MBo) Mike Bowman • (NDe) Nicolas Degramont • (PaC) Pascal Charrière • (PD) Patrice Durrafort • (PLe) Philippe lebouquin • (PRe) Pierre Rebelle • (RVa) Rémy Van der Poël • (RA) René Adam • (SDa) Sébastien Darnaut • StC Stéphane Corcelle • (TMi) Tom Milner • (VPo) Valentin Poncet • (VV) Valentin Vincent • (XBC) Xavier Birot Colomb • (YF) Yves Fol

Christian Prevost



Tarier des prés © Aurélien Audevard



Gobemouche gris © Didier Plouchard

Oiseaux des jardins : bilan du comptage hivernal 2021

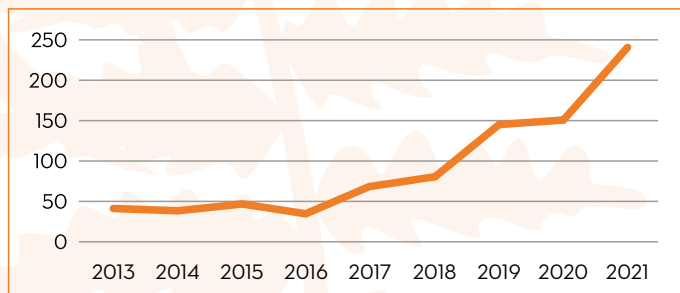
Chaque dernier weekend de janvier, nous vous proposons de compter les oiseaux de votre jardin. Ce comptage nous permet d'étudier l'évolution des populations d'oiseaux communs sur le territoire français. Nous vous proposons ici une synthèse des résultats haut-savoyards.

Les chiffres clés en 2021		Soit
Nb de jardins participants	237	+60% (148 en 2020)
Nb de communes prospectées	120	+28% (94 en 2020)
Nb de données récoltées	2065	8,71 par jardin
Nb d'oiseaux observés	8818	37,21 par jardin
Nb d'espèces recensées	54	8,18 par jardin

Nombre de jardins participants

Avez-vous pris goût aux oiseaux des jardins après notre programme « Confinés mais aux aguets » ? Vous étiez 60% plus nombreux qu'en 2020 à vos jumelles ! Depuis que nous avons passé la barre des 50 participants en 2017, nous constatons une très forte augmentation des « compteurs » : félicitations !

Nombre de jardins participants depuis 2013

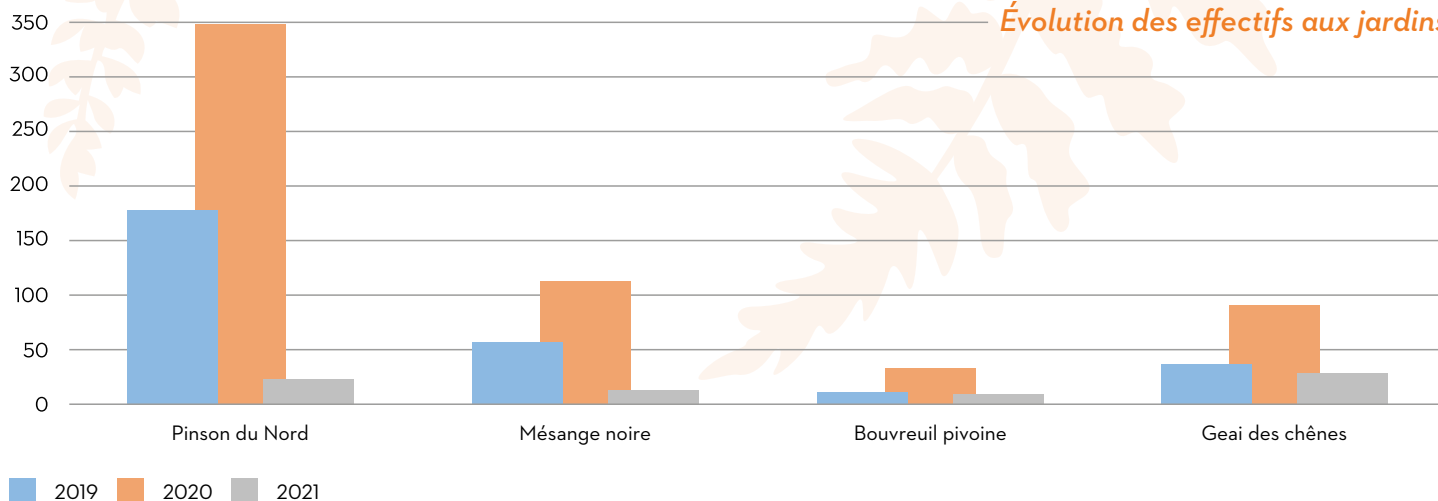


Qui avez-vous vu ?

La mésange charbonnière est toujours la grande gagnante de ce comptage : elle est notée 208 fois pour 632 individus. Ce sont en revanche les moineaux domestiques qui sont les plus nombreux, avec 2417 individus. Le Tarin des aulnes fait quant à lui son grand retour dans 120 jardins, avec 1547 individus comptés (contre 65 l'année dernière). Merle noir, rougegorge, mésange bleue, pinson des arbres, chardonneret élégant et verdier d'Europe complètent le top 10 des oiseaux les plus nombreux.

Quelles évolutions ?

Certaines espèces ont connu une chute de leurs effectifs, notamment le pinson du Nord, la mésange noire, le bouvreuil pivoine et le geai des chênes. Ces diminutions font suite à une forte augmentation de leurs populations en 2020. L'année dernière, l'hiver rude avait poussé les oiseaux à descendre en plaine et à profiter des mangeoires. En 2021, c'est l'inverse qui s'est produit : la nourriture est restée abondante en forêt tout l'hiver, les oiseaux n'ont donc pas ressenti le besoin de se servir aux mangeoires.



La plus belle augmentation des effectifs est visible chez le Tarin des aulnes, cité précédemment. Le merle noir (+103%), le Pigeon ramier (+101%) et la Corneille noire (+101%) voient également leurs effectifs croître. Chez les mésanges, qui ont été source d'inquiétudes tout au long de l'hiver (vous êtes nombreux à vous être inquiétés de leur absence !), seules la

noire et la huppée ont effectivement délaissé vos mangeoires au profit des forêts. La mésange charbonnière reste stable (-2%), tandis que la mésange bleue (+13%) et la mésange à longue-queue (+66%) sont en augmentation.

Des nouvelles du suivi de la migration au Défilé de l'Écluse



Milans noirs © Maxime Birot-Colomb

Le suivi au défilé de l'Écluse a débuté le 18 Juillet. Après un début timide avec seulement quelques milans et martinets noirs, il a fallu attendre la journée du 28 juillet pour un premier passage significatif.

En effet les martinets sont passés en nombre lors de cette journée, grâce à un déblocage météo après un temps plutôt maussade. Au total, 6222 migrateurs ont été comptés sur cette seule journée, dont un joli de groupe de 1300 remplissant le ciel !

Après deux belles journées à plus de 1300 milans noirs (le 2 août et le 06 août), la météo à nouveau capricieuse a retardé le « rush », pour finalement offrir aux observateurs un incroyable spectacle : le passage de 7283 milans noirs le 08 août, dont un seul groupe de plus de 4000 individus ! Il s'agit là d'un nouveau record pour le site, le précédent étant de 3680 individus 31 juillet 2014 ! Cette journée restera probablement gravée dans les mémoires des chanceux présents ce jour-là...

Après ce passage mémorable, les milans noirs nous ont offert encore quelques belles journées avec plusieurs centaines d'individus.

Au-delà de ces deux espèces majoritaires, de nombreuses mouettes rieuses, grands cormorans, quelques cigognes noires, balbuzards pêcheurs et autres espèces sont également passés en migration.

Les cigognes blanches ont fait leur apparition le 12 août avec pas moins de 490 migrateurs, pour le plus grand plaisir des observateurs ! Il s'agit là de la deuxième meilleure journée du site pour l'espèce, ce qui nous laisse espérer une belle saison. Elles sont déjà plus de 1000 à être passées en migration, et ce n'est pas fini ! Le jour où vous lirez ces lignes, peut-être auront nous de nouveau battu un record...

Parmi les observations moins ordinaires nous pouvons noter le passage : d'un élan blanc le 10 août, un labbe parasite le 08 août, deux mouettes mélanocéphales le 09 août, plusieurs Courlis dont un groupe de 14 courlis corlieu le 14 août et enfin de 3 tadornes casarca le 20 août !

La bise tant attendue (vent de nord-est) qui constitue les meilleures conditions de passages fait son apparition les prochains jours, ce qui laisse espérer de belles observations sur le site du défilé de l'Écluse, en particulier à l'approche du « rush » de bondrées apivores prévu fin août, début septembre !

Le spot est toujours accessible jusqu'au 15 novembre, n'hésitez à venir faire un tour ! Vous pouvez également consulter les chiffres au jour le jour, par espèce, sur notre site internet.

Camille Schellenberger et Vincent Perrin

Agenda des prochaines sorties

Attention : en cas de retour des restrictions sanitaires, nos sorties sont susceptibles d'être modifiées ou annulées. D'autres activités sont également susceptibles d'être rajoutées, notamment celles qui ont dû être annulées pendant les différents confinements. Merci de vérifier l'agenda de notre site internet qui sera régulièrement actualisé !

• 08 octobre

Soirée groupe Jeunes : Les meilleures prises au piège photo
Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶

• 09 octobre

Groupe Jeunes : Papillons migrants
Depuis un col chablaisien, nous découvrirons la migration du Vulcain
Inscriptions : bruno.benjamin74@gmail.com ▶

• 10 octobre, 06 novembre et 21 novembre

Chantier au domaine de Guidou
Les éco-volontaires sont les bienvenus pour prêter main forte !
Inscriptions : haute-savoie@lpo.fr ▶

• 15 octobre

Réunion mensuelle : il y a un serpent dans mon jardin !
Pas de panique, on vous explique tout...
Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶

• 28 octobre

Sauvons le marais de la malédiction
Pour Halloween, aidez les animaux à sauver le marais de Poisy de sa terrible malédiction !
Inscriptions : juliette.martin@lpo.fr ▶

• 06 novembre

Groupe Jeunes : prospection loutre
Y aurait-il des sirènes dans l'Albanais ?
Inscriptions : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶

Recensement des oiseaux d'eau du lac d'Annecy
Apprenez à connaître les oiseaux du lac et à suivre leurs populations

• 07 novembre

Inscriptions : bruno.benjamin74@gmail.com ▶

• 12 décembre

Inscriptions : christopherochaix@sfr.fr ▶

• 12 novembre

Soirée groupe Jeunes : sur les traces des mille-pattes
La Scutigère véloce saura-t-elle reconquérir vos coeurs ?
Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶



Vulcain © Libre de droit

• 19 novembre

Réunion mensuelle : pédaler pour la biodiversité
Venez découvrir le périple de Blandine et son tour de France à vélo pour l'environnement
Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶

• 20 novembre

Groupe Jeunes : à la découverte du mystère du rut du chamois.
Observons la période des amours pour ce roi des cimes.
Inscriptions : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶

• 05 décembre

Groupe Jeunes : oiseaux hivernants
Allons à la rencontre des oiseaux d'eau en provenance du Nord qui viennent passer l'hiver sur les lacs non gelés.
Inscriptions : bruno.benjamin74@gmail.com ▶

• 10 décembre

Groupe Jeunes : raclette de fin d'année
Le traditionnel repas de fin d'année permettra de nous remémorer toutes les activités de l'année !
Inscriptions : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶

• 17 décembre

La conférence du hérisson : bave de crapaud, langue de vipère...
Nos collègues de FNE Haute-Savoie vous proposent de faire connaissance avec les sympathiques « mal-aimés »
Renseignements : haute-savoie@lpo.fr ▶